

**Ecole nationale supérieure
des sciences de l'information et des bibliothèques**

Diplôme de conservateur des bibliothèques

MEMOIRE D'ETUDE

**QU'EST-CE QU'UNE BIBLIOTHEQUE
REUSSIE ?**

**REFLEXION SUR UNE EVALUATION DU BATIMENT
A LA MEDIATHEQUE DE VOIRON (ISERE)**

Christophe Langlois

**sous la direction de
Marie-Françoise Bisbrouck,
directrice du SCD de Paris-4**

**et de Marie-Claude Bellanger,
directrice de la Médiathèque Philippe Vial, à Voiron**

2002

Titre :

Qu'est-ce qu'une bibliothèque réussie ?

Réflexion sur une évaluation du bâtiment à la médiathèque de Voiron (Isère).

Résumé :

Comment évaluer un bâtiment de bibliothèque ? Une fois réunies les conditions politiques du projet, la programmation et le dialogue architecte-bibliothécaire conditionnent le succès du bâtiment autant que la prestation des entreprises et le suffrage du public. La réhabilitation d'un bâtiment en médiathèque de 1500 m² (à Voiron, 20000 habitants) nourrit cette étude. Une enquête de satisfaction y est jointe : réalisée auprès des usagers, elle précise la représentation mentale que ceux-ci se font d'un bâtiment contemporain.

Title : What's the definition of a successful library (as an infrastructure) ? Reflexions on the evaluation of the infrastructure of the "Médiathèque de Voiron".

Abstract :

How to assess a library building? When all political arguments related to the plan are met, the programme planning and the dialogue between architects and librarians are required as much as the quality of companies'work and people's agreement. The conversion work of an old building into a new library (1500m², Voiron, 20000 inhabitants) is the source of this work. You will find enclosed a statistical survey about public's satisfaction: it has been tested in Voiron and tries to show what the image of a contemporary building in their mind is.

Mots-clés : bibliothèques (édifices) : conception et construction : France

Keywords : libraries (buildings, structures) : design and construction : France

Remerciements

Je remercie M. le Maire de Voiron d'avoir permis ce stage d'étude dans sa ville, ainsi que Mme Bellanger, conservateur et directrice de la Médiathèque, qui m'a fait part de son expérience, de ses impressions et de sa vision concernant la construction de ce bâtiment. Sa persévérance dans cette longue aventure m'a montré à quel point les projets dépendent parfois de la seule volonté de quelques-uns.

Je remercie Mme Bisbrouck, conservateur et directrice du SCD de Paris-IV, de m'avoir accompagné tout au long de cette réflexion et d'avoir porté son regard passionné et rigoureux sur mes divers travaux. Au-delà du mémoire d'étude, sa conception du métier m'a ouvert bien des perspectives.

Je remercie Frank Prunnaud, architecte, si disponible, ouvert et enthousiaste : quand il s'agit de sujets aussi essentiels que l'architecture, il est heureux de trouver à qui parler jusqu'à point d'heure...

Je remercie l'équipe de la Médiathèque, Mme Courel, directrice du Service Culturel, M. Massy, directeur des Services Techniques, l'ensemble du personnel de la Médiathèque Philippe Vial et les nombreux Voironnais que j'ai pu rencontrer, de s'être prêté à mes questionnaires et de m'avoir fait part de leurs convictions, de leurs critiques et de leurs bonheurs.

Enfin, je remercie Mme Lerouge, conservateur des bibliothèques et M. Lacroix, chargé de mission pour le livre et la lecture à la DRAC de la Région Rhône-Alpes, qui m'ont proposé la Médiathèque Philippe Vial de Voiron pour base de mon étude.

Sommaire

INTRODUCTION	7
I- VOULOIR ET POUVOIR : PRESENTATION DE L'EXPERIENCE VOIRONNAISE	12
1. Culture et politique	12
1.1. Déconcentration et politique nationale	12
1.2. Les normes	13
1.3. « Un accord des volontés » : acteurs et arguments	15
2. De la bibliothèque-château à la médiathèque-passerelle	19
2.1. Contexte géographique : la palette	19
2.2. Regard circulaire sur l'ancien et le nouveau	20
2.3. À l'intérieur	21
3. Parcours fléché : résumé des différentes phases	26
II- RÊVER ET PREVOIR : ENJEUX DE LA PROGRAMMATION	28
1. Evaluation des besoins	28
1.1. Que manque-t-il, que faut-il ?	28
1.2. A la recherche de l'architecte	31
1.3. Préciser, visualiser	34
1.3.1. Quelques principes d'organisation de l'espace	34
1.3.2. Les proportions et l'extension	35
1.3.3. Hall d'entrée et d'accueil	36
1.3.4. Les escaliers, ascenseurs, et monte-charges	36
1.3.5. La salle d'animation	37
1.3.6. L'espace actualités	37
1.3.7. L'espace jeunesse	38

1.3.8.	L'espace adultes	38
1.3.9.	La salle d'études	39
1.3.10.	L'espace musical	39
1.3.11.	Espaces de travail interne	40
2.	A bonnes questions bonnes réponses	40
2.1.	Evaluer la réponse de l'architecte	40
2.1.1.	Une façade animée	41
2.1.2.	Flux de circulation et « mur technique »	41
2.1.3.	Coût du projet	42
2.2.	Le dialogue et les concessions	42
2.3.	Qualités et imperfections du bâtiment existant	44
2.3.1.	Maîtrise des flux de circulation et gênes éventuelles dues à l'aménagement	44
2.3.2.	Salles de lecture et d'animation : des atouts	45
2.3.3.	Prises électriques	45
2.3.4.	Quelques espaces sous-évalués	46
2.3.5.	Limites de l'éclairage et de la ventilation	46
2.3.6.	Bruits de pluie et poussière de chantier	47
2.3.7.	Quelques accommodements	47
2.3.8.	Souplesse des aménagements	48
3.	La prestation des entreprises : quelques critères	48
3.1.	Sols	48
3.2.	Peintures	49
3.3.	Vitrages	49
3.4.	Grand nettoyage	49
3.5.	Impondérables	50
III-	LE SUFFRAGE DU PUBLIC	51
1.	Le personnel : renoncer, avancer...	52
1.1.	L'épreuve de l'ouverture	52
1.2.	Des murs et des hommes : réponses au questionnaire	53
2.	Répercussions du bâtiment sur les pratiques	56
3.	Du « hall de gare » au « petit Beaubourg » : questionnaire aux usagers	57
3.1.	Tendances actuelles	59
3.1.1.	Utilisation des espaces	59

3.1.2.	Rapidité des visites	59
3.1.3.	Signalétique, silence, luminosité et température...	60
3.1.4.	Localisation et parking	61
3.2.	Le poids du passé ?	61
3.3.	Un bâtiment ambigu	62
3.3.1.	« Salle de spectacle » ou « usine » ?	62
3.3.2.	« Chaleureuse et froide »	63
3.3.3.	Des opinions passionnées	65
Conclusion		67
GLOSSAIRE		71
ANNEXES		I

INTRODUCTION

« Je suis assis et je lis un poète. Il y a beaucoup de gens dans la salle, mais on ne sent pas leur présence. Ils sont plongés dans les livres. Ils bougent quelquefois entre les pages, comme des dormeurs qui se retournent entre deux rêves. Ah ! qu'il fait bon d'être au milieu de gens qui lisent ! »

R.M. Rilke, Les Carnets de Malte Laurids Brigge

Une bibliothèque réussie... Ne serait-ce pas avant tout un lieu dont le poète pourrait s'écrier « ah ! qu'il fait bon d'être au milieu de gens qui lisent ! », un espace où la foule ne serait plus vraiment « foule » et qui ferait naître toutes sortes d'émerveillements, aussi bien face aux livres qu'aux hommes et aux murs ? Certes, c'est peut-être là une vision quelque peu idéaliste. Mais cette aspiration au secret partagé, cette rêverie qui va des rayonnages aux hommes et des hommes aux idées, illustre le sens même de toute bibliothèque : constituer une intimité grand format qui fonde une communauté culturelle.

Qui n'a en tête tel lieu de lecture qui scella définitivement son alliance avec les livres, telle forme de chaise, telle lumière qui encouragea sa découverte, le souvenir d'un détail architectural ou ornemental qui signifie désormais à lui seul les moments passés dans une bibliothèque ? Prenons-nous à rêver, c'est peut-être là la plus haute ambition d'un tel bâtiment : nous réserver des moments dont le souvenir soit impérissable.

Toutefois une bibliothèque, si elle ne peut se contenter d'être un « endroit fonctionnel », ne se réduit pas non plus à un splendide monument. Ainsi, dans la réflexion qui est la nôtre, la question fonctionnelle le disputera en importance avec la question esthétique.

L'origine de ce travail, en effet, est double : d'une part la visite du très lumineux SCD de Paris-8 (architecte : Pierre Riboulet) a orienté notre attention vers les problématiques de la programmation, moment essentiel de conception, de « vision », où le fonctionnement du futur

équipement se décide ; d'autre part, un stage à l'Institut d'Histoire de l'Art (établissement Michelet, à Paris), où s'engageait un projet de rénovation des magasins, nous a posé la question des matériaux standard, peu attrayants, actuellement disponibles sur les chantiers de bibliothèques. Entre conception et réalisation, bien des « détails » se révèlent ainsi décisifs, vont influencer sur le comportement du public, mettre à l'aise ou non le personnel qui investira les lieux, inscrire ou non l'équipement dans la durée. L'aspect très pragmatique du mot « réussie » - préféré ici au mot « idéale » - centre ainsi l'analyse sur les résultats concrets d'une bibliothèque existante, et non sur tel plan lointain de bibliothèque absolue.

Au milieu de la littérature de haut niveau qui existe actuellement concernant la construction de bibliothèques, ce mémoire ne prétend ni être une somme définitive des évaluations de bâtiments construits depuis peu – quoiqu'une telle étude manque et soit passionnante, seule la DLL¹ dispose des moyens de collecter un si grand nombre d'informations à l'échelle nationale – ni fournir le vade-mecum technique indispensable aux équipes de professionnels qui se lancent dans un projet, car des documents de ce type existent déjà (cf. Annexe I). Nous nous sommes principalement demandé quels critères autorisent à dire d'une bibliothèque qu'elle est « réussie » ou non, s'il suffit par exemple, qu'elle réponde bien à un programme, ou s'il ne faut pas évaluer aussi le programme, quelles conséquences a la décision politique sur la qualité du bâtiment, comment définir la « fonctionnalité » des lieux, quelle part doit être faite à l'opinion du personnel comme à celle du public. Nous tenterons de parvenir, au bout de cette étude, à libeller sous forme de questions les principes d'une évaluation du bâtiment, dans le souci de proposer des pistes de réflexion aux équipes de professionnels qui s'engagent dans un projet de construction.

Au point de départ d'une telle analyse se pose le problème des critères objectifs. Pour savoir comment réussir la construction d'une bibliothèque, que faut-il faire ? Ou plutôt, que ne faut-il pas faire ? Une méthode négative nous permettrait en effet de préciser davantage de quoi il s'agit : demandons-nous donc un instant ce qu'est une bibliothèque ratée². Ce qui vient aussitôt à l'esprit, n'est-ce pas d'abord l'endroit où elle se trouve : perdue dans un immeuble, par exemple, ou serrée sur une parcelle la contraignant à s'élever sur plus de cinq ou six niveaux et compromettant ainsi son fonctionnement. Ce dernier s'ensuit logiquement : manque de place, couloirs étroits, circuit du livre trop complexe, signalétique incompréhensible. Comment ne pas penser alors au plâtre qui tombe sur les rayonnages, aux plafonds fissurés, aux fuites d'eau, à

¹ Direction du Livre et de la Lecture

² C'est la méthode d'U.Eco (*De Bibliotheca*), mais du point de vue des services, non du bâtiment.

tout ce qui fait la solidité du bâtiment ? On pense aussi au froid, à la pénombre, au bruit. On entrevoit une façade banale, on devine une bibliothèque sans raison d'être et que rien ne distingue. La somme des maladresses à ne pas commettre pourrait ainsi se résumer à l'addition suivante:

LOCALISATION MEDIOCRE
+ MAUVAIS FONCTIONNEMENT
+ MATERIAUX VETUSTES
+ EQUIPEMENT DEFICIENT
+ BANALITE
+ INUTILITE
= BIBLIOTHEQUE RATEE

Qui voudrait construire la pire bibliothèque qui soit devrait donc veiller à ce qu'elle soit mal desservie, mal équipée, vieille avant l'âge, bruyante, sombre, sale, laide, sans vie et sans rapport avec les besoins du public. Mais à qui ne voudrait pas réaliser un tel exploit, il suffit, en toute bonne logique, de proposer un contre-modèle, dont nous n'ignorons pas qu'il dépend, pour certains points, de l'évolution idéologique des vingt dernières années. Les objectifs clairement formulés depuis la Charte des Bibliothèques de 1991³ en matière de lecture publique nourrissent en effet la vision que nous pouvons avoir d'une bibliothèque, de même que la volonté de sortir du marasme des années 50-60 en matière de construction a rendu les bibliothécaires sensibles à des points tels que la transparence, le libre-accès, le décroisement, et leur a fait prendre en horreur – peut-être trop – les murs opaques, les salles de lecture, les espaces délimités.

S'il suffisait d'inverser point par point les termes, une bibliothèque réussie serait par conséquent :

- bien située, bien indiquée, visible, accessible ;
- pensée pour le circuit du livre, fonctionnelle, adaptable ;
- solide et durable ;
- bien éclairée, bien chauffée, propre, confortable ;
- belle, attractive, ouverte ;
- vivante, animée, répondant aux besoins du public.

³ L'orientation décisive vers la lecture publique est en effet le produit du discours démocratique : quoique le modèle de « bibliothèque ratée » que nous proposons soit, somme toute, caricatural, nous ne pouvons ignorer que certaines de ses « tares » -du point de vue moderne – sont parfaitement acceptables d'un autre point de vue : mal située, la bibliothèque peut être délicieusement cachée, peu pratique d'accès c'est-à-dire sélective et imposant le respect au visiteur, sombre c'est-à-dire mystérieuse, sale c'est-à-dire ancienne et vénérable, mal conçue du point de vue fonctionnel, c'est-à-dire assurant des détours, des raccourcis, des labyrinthes qui sont le propre de la lecture.

On le voit, les variables d'une telle équation sont nombreuses, d'autant que certains concepts – la beauté, les besoins du public, la vie culturelle – demandent à être précisés. Plusieurs ensembles semblent néanmoins se dégager : tout d'abord, on le voit, la localisation, les possibilités d'extension, de même que la fonctionnalité, relèvent en grande partie d'une réflexion antérieure au chantier ; ce sont des éléments bien distincts de la luminosité, du silence ou de la solidité par exemple. De même, ces questions matérielles ne peuvent être mises sur le même plan que la « vie culturelle » de l'établissement, ou les réponses aux besoins du public.

On distingue donc trois niveaux : celui de la conception, tant politique que bibliothéconomique, celui de la prestation de chantier proprement dite, et celui de « l'impression » liée à la mise en activité de l'établissement – ce qu'on appelle aussi le « rayonnement ». La réussite d'une bibliothèque ne se laisse saisir que comme un tout. Notre travail consiste à mesurer les répercussions de chacune des étapes sur la « réussite » de l'ensemble, tout en précisant à quels modes de fonctionnement, à quelles tendances actuelles se rattachent les choix du maître d'ouvrage (ou commanditaire du chantier) et du maître d'œuvre (architecte). Dans cet esprit, et par souci de clarté, l'analyse suivra l'ordre chronologique : nous étudierons la genèse politique du projet (I), sa programmation, le dialogue architecte-bibliothécaire qui s'en est suivi et par conséquent les critères matériels d'une bonne réalisation (II), et en dernier lieu les suffrages du personnel et du public (III).

L'exemple de Voiron (20000 habitants), fourni par la DRAC⁴ pour ce qui est de la qualité du dialogue architecte-bibliothécaire semblait tout indiqué : d'une part, au vu des chiffres en matière d'édifices dédiés à la lecture publique, il apparaît que les villes entre 10000 et 20000 habitants constituent la plus grande part des constructions ou rénovations⁵. Un tel exemple était donc représentatif du mouvement actuel, particulièrement offensif en France en matière de nouveaux équipements. D'autre part, cette médiathèque ouverte en janvier 2001 avait dépassé le contexte toujours tendu de l'ouverture qui n'aurait pas permis une évaluation objective, et les huit mois de fonctionnement avaient donc commencé à lui donner son vrai visage. La date de l'inauguration était malgré tout suffisamment proche pour que toutes les phases du projet, de la programmation au chantier, fussent présentes aux esprits, et notre étude pouvait donc se fonder sur la relecture que chaque acteur du projet pouvait en faire.

⁴ Direction Régionale des Affaires Culturelles

⁵ cf. BBF n°2 1996, article de Sylvie Fayet.

On pouvait craindre que l'enquête tardive de l'élève conservateur ne lui rendît invisibles certaines des difficultés rencontrées par les acteurs du projet. Un récit *a posteriori* des événements semble toujours moins fiable qu'une participation en direct à des négociations. Toutefois, aucun projet en cours en Rhône-Alpes n'en était à cette étape de dialogue entre architecte et bibliothécaire. De plus, la participation de l'observateur aux débats aurait limité le champ de ses investigations : pris par l'urgence des choix, la rhétorique argumentative, l'observateur aurait perdu sa neutralité. Les entrevues croisées avec chacun des acteurs du projet de Voiron ont d'ailleurs fini par soulever tous les points sensibles : peut-être l'enquête *a posteriori* a-t-elle même permis quelques échanges supplémentaires entre les acteurs.

Notre méthode de travail, pour être adéquate au sujet, devait privilégier l'interview formelle ou informelle des principaux acteurs, l'observation personnelle, la lecture des plans, des dossiers, des ouvrages de référence, s'appuyer sur des questionnaires adaptés au personnel et au public pour asseoir objectivement le succès ou non du nouveau bâtiment, et si possible sur des mesures chiffrées (luxmètre, par exemple). Cette méthode, dans son ensemble, a pu être suivie, quoique certains éléments aient fait défaut : ce dont souffre le plus la présente étude est le manque de critères de comparaison, dû aux conditions mêmes du stage. Le rassemblement des données aurait exigé l'étude approfondie de plusieurs bibliothèques. Quelques données – hélas, bien générales- ont pu être réunies pour mieux situer Voiron au milieu du paysage national.

D'autre part, nos interviews n'ont concerné ni le maire actuel, successeur de Philippe Vial qui avait initié le projet, ni les entreprises. Notre attention s'est davantage concentrée sur les concepteurs (conservateur, Service Culturel, Service Technique, architecte), et sur les utilisateurs (personnel de la bibliothèque, public). Quant aux mesures qu'aurait permis l'usage d'un luxmètre, par exemple, nous n'avons pu en bénéficier pour asseoir sur des chiffres les impressions personnelles des uns et des autres. Toutefois les discours se sont révélés concordants concernant les quelques faiblesses du bâtiment, tant l'impression d'ensemble reste positive chez les différents acteurs : satisfaction d'être à l'origine du projet pour les uns, plaisir d'avoir construit pour les autres, ce projet est peut-être l'image de ce qu'Anne-Marie Bertrand appelle « la négociation gagnant-gagnant »⁶.

⁶ in *Les villes et leurs bibliothèques : légitimer et décider*, Paris, Ed du Cercle de la Librairie, 1999, p.307.

I- VOULOIR ET POUVOIR : PRESENTATION DE L'EXPERIENCE VOIRONNAISE

La réussite d'un projet de construction se joue très tôt, bien avant la pose de la première pierre. C'est à ce titre d'abord que le processus engagé par la commune de Voiron est intéressant, marqué du sceau de la convergence : la décision politique sur le plan local répond en effet sur le plan national à la politique d'incitation de l'Etat, la DRAC de la région Rhône-Alpes a permis de formaliser la demande du maire, de même que la volonté de ce dernier a été relayée par les compétences de ses adjoints, du conservateur et de l'administration locale.

Ce préalable étant posé, il conviendra de s'intéresser au bâtiment lui-même. Nous nous permettrons de le décrire sous la forme –plus vivante- d'une visite guidée. Cette présentation physique de la médiathèque a pour but de la rendre présente à l'esprit du lecteur tout au long des pages qui suivront. Enfin, dans le même esprit introductif, nous proposons une description du déroulement traditionnel d'un projet afin de faciliter la compréhension de ses différentes étapes.

1. Culture et politique

1.1. Déconcentration et politique nationale

La construction d'une bibliothèque municipale a toujours été l'initiative propre des élus locaux. L'Etat ne contraint pas les communes à en construire comme il les contraint à produire des actes civils ou de l'éclairage public. Tout au plus peut-il les inciter à le faire. C'est donc par une politique de subvention et de contrôle technique qu'il encadre les projets municipaux. Jusqu'à la décentralisation, l'adéquation entre le projet municipal et le modèle technique fourni par la Direction des Bibliothèques déterminait le taux de subvention, et tout projet devait obligatoirement « remonter » au Ministère lui-même. Un contrôle était ainsi possible : on ne pouvait construire n'importe comment, à moins d'être privé de subvention. Le « mouvement de modernisation » dont Anne-Marie Bertrand⁷ situe le décollage vers 1968-1975 a vu le succès d'une telle politique, la bibliothèque devenant enfin un véritable objet d'investissement : contre quatre bibliothèques municipales bâties entre les deux guerres, 17 000 m² ont été construits dans

⁷ in *Les villes et leurs bibliothèques : légitimer et décider*, Paris, Ed du Cercle de la Librairie, 1999, p.307.

la décennie 1950, 41 000 m² dans les années 60 et 513 000 m² dans les années 80. Après les lois de décentralisation, la tendance reste à l'accroissement des surfaces : les années 90 montrent une progression d'environ 50000 à 70000 m² par an, ce qui fixe actuellement à 1 852 537 m² la surface totale des 2723 bibliothèques municipales en France.

On le voit, les craintes suscitées lors du vote de la « loi-socle » du 2 mars 1982 « relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions », suivie des deux lois de transferts des compétences du 7 janvier et du 22 juillet 1983, étaient injustifiées : la « décentralisation » en matière culturelle ne signifiait pas la démission de l'Etat mais reportait sur le plan local le pouvoir décisionnel du Ministère et laissait la même liberté dont avaient besoin les élus locaux. C'est cette réalité que définit mieux le terme de « déconcentration ».

Actuellement, bien qu'en l'absence de loi sur les bibliothèques et la lecture publique, le Ministère de la Culture reste garant d'une politique nationale par l'intermédiaire de ses 29 Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC): les DRAC sont les interlocuteurs des communes dans tout projet de construction, elles instruisent les dossiers de subvention et appliquent les critères d'attribution stipulés par le Ministère. Ainsi l'aide de l'Etat aux bibliothèques municipales prend la forme d'un concours particulier dont la deuxième part⁸ –la plus importante - est une aide à l'investissement : cette deuxième part s'élève en 2001 à 218 millions de francs (33 230 000), dans le cadre de la Dotation Globale de Décentralisation (DGD). La mise en place de ce réseau régional de compétences rend le dialogue avec l'administration plus facile qu'en ces temps où la « montée à Paris » était un préalable à tout projet municipal. En 2000, 857 opérations ont ainsi été aidées à hauteur de 35,25%.

1.2. Les normes

Dans ce contexte, où le pouvoir décisionnel est délégué aux Chargés de mission pour le livre et la lecture qui oeuvrent dans les DRAC, le rôle de la Direction du Livre et de la Lecture est de fournir des statistiques –désormais outil de pouvoir, permettant de chiffrer les retards et d'aider à la décision – et des normes « à titre indicatif ». Le terme de « normes » est ici ambigu : en l'absence d'une loi contraignante, elles sont davantage des recommandations que des dogmes, et ne constituent qu'un « minimum » en-deçà duquel la subvention ne peut être accordée.

⁸ La première est une aide au fonctionnement, la troisième une aide (temporaire) à la création des Bibliothèques Municipales à Vocation Régionale (BMVR).

Ces conditions d'attribution⁹ sont très précises. On y spécifie –pour ce qui est des travaux – que les opérations prises en compte sont les constructions *ex nihilo*, les extensions ou les réhabilitations. La surface d'une bibliothèque principale doit être de 0,07 m² par habitant, et à partir de 25000 habitants, de 0,015 m² par habitant supplémentaire. La production de grilles de recommandations (par nombre d'habitants) en matière de surfaces alimente le dialogue avec la municipalité.

Il ne peut donc y avoir de bibliothèque municipale réussie que si l'Etat assume ses responsabilités en matière d'incitation à la construction et de contrôle technique : ce dernier est garant de l'homogénéité des équipements culturels sur le territoire. C'est ainsi que s'est développé un « modèle » de bibliothèque municipale, suffisamment souple cependant pour permettre bien des interprétations. La vision longtemps dualiste bibliothèque savante / bibliothèque populaire a laissé place à partir des années 70 au modèle de la « one-room library » qui intégrait les deux optiques en une, mais au profit de l'espace public trop longtemps négligé. C'est ainsi qu'une bibliothèque telle que celle de Douai, bâtie en 1955 opposait 1840 m² de magasins à 940 m² de service public. Pareil déséquilibre est désormais chose impossible : les collections sont systématiquement en libre-accès, les sections pour enfants fleurissent partout, de même que les « discothèques » et les locaux d'animation désormais inséparables de l'idée même de bibliothèque. Cela ne signifie pas pour autant la disparition des fonds patrimoniaux, dont les bibliothèques municipales sont particulièrement riches, et qui bénéficient toujours de conditions d'accès plus réglementées. Toutefois la priorité n'est plus seulement à la conservation. Comme on le résume souvent, le bâtiment n'est plus orienté vers le livre mais vers le lecteur.

C'est ainsi, sans qu'on puisse parler précisément de « normes », que s'est développée une image normative de la bibliothèque, celle-ci étant l'objet du discours démocratique. « Déségrégationniste », le bâtiment veut s'intégrer dans le tissu urbain pour s'intégrer dans le tissu social. Après la vague de construction 1970-1980 qui privilégie « la sobriété, voire la banalité architecturales »¹⁰, qui élimine tous les dispositifs d'intimidation (portails, grilles, emmarchements), et promeut les vitrines sur rue qui « démythifient la bibliothèque en montrant ce qui s'y passe »¹¹, les années 1980-2000¹² mettent davantage l'accent sur le « geste architectural », sur le prestige lié à la fois au patrimoine et à la lecture. De grands noms de

⁹ Pour le tableau récapitulatif des modalités, cf. *Bibliothèques dans la cité*, Le Moniteur, Paris, 1996, p. 302.

¹⁰ in *Les villes et leurs bibliothèques : légitimer et décider*, Paris, Ed du Cercle de la Librairie, 1999, p.100.

¹¹ *ibid.*, p. 100.

¹² Cf. *Bibliothèques, une nouvelle génération : dix ans de construction...* Paris, RMN, 1993, 196 p.

l'architecture s'illustrent dans des réalisations très diverses où la transparence (usage très répandu du verre) et le décloisonnement restent les maîtres mots, dans l'idée de promouvoir les Lumières, de faire des bibliothèques les « phares » de la cité moderne.

Le bâtiment a ainsi pour mission d'attirer le large public, non-lecteurs y compris : pour ce faire, bien que les bibliothécaires s'en défendent, il emprunte souvent au monde industriel et commercial ses matériaux et son aménagement intérieur (entrée et sortie, rayonnages, têtes de gondole), se présente de plain-pied avec la rue et modifie jusqu'à son nom de « bibliothèque » pour « rajeunir » son image. Désormais les « médiathèques » offrent des espaces décloisonnés où tous les usages de l'information doivent être possibles : le classique emprunt de livres bien sûr, mais aussi la recherche sur Internet, l'écoute de disques et la consommation de vidéo, le passage éclair comme l'étude approfondie d'un texte, la flânerie comme la concentration. Concilier l'ouverture des espaces avec le silence, l'ouverture à tous les publics avec le respect des lieux, la fréquentation intensive avec des matériaux de qualité, le libre-accès avec le respect des livres, inviter à la déambulation sans inciter à la course à pied, rationaliser le circuit du livre sans se priver de ces détours non fonctionnels qui font le charme d'une bibliothèque, croiser les différents média sans se contenter de les juxtaposer, voici les enjeux du bâtiment d'aujourd'hui. On le voit, ils ne sont pas des moindres, car d'eux dépendent la pratique, le plaisir et la profondeur de la lecture d'aujourd'hui.

1.3. « Un accord des volontés »¹³ : acteurs et arguments

A la politique de subvention de l'Etat, à la production de normes comme à l'élaboration du « modèle » de bibliothèque publique actuellement en vigueur, encore fallait-il que les élus locaux répondent.

Voiron disposait depuis le 18/03/1968 d'une bibliothèque municipale qui avait été installée en 1974 au Château de Mille Pas, site de 350 m² déployant ses services sur quatre niveaux dans une infrastructure très contraignante. L'insuffisance de cet équipement entièrement tenu par des bénévoles n'est devenue un argument que sous le mandat de M. Philippe Vial, maire RPR, qui a recruté en 1994 un conservateur, Mme Bellanger, chargé de moderniser le service, de former une équipe de professionnels et de mener à bien un « projet de médiathèque ».

¹³ in « Villes et culture : un gouvernement par la coopération », *Pouvoirs*, n°73, 1995, p.112.

La méthode choisie est donc particulière : plutôt que de mettre sur pied une équipe en proposant un poste de bibliothécaire à un bénévole existant, le maire s'est doté d'un cadre, le conservateur, qui avait tout à faire. Soutenu par son secrétaire général, M. Chamond et sa 1^{ère} adjointe aux affaires sociales, Mme Boudias, le maire affirme à plusieurs reprises sa volonté de construire une bibliothèque. Un premier site de 800 m², rue Chenoise, est écarté suite à un dialogue avec M. Gilles Lacroix, chargé de mission pour le livre et la lecture à la DRAC de la région Rhône-Alpes : ce site n'est en effet pas proportionné à la population, les 20 000 habitants ayant droit à un minimum de 1400 m². Parallèlement, dans la même optique de professionnalisation du secteur Culture de la Mairie, le poste de Directrice du Service Culturel est confié en 1997 à Mme Marie-Lys Courel, qui s'attache à dégager les bases du projet de médiathèque en concertation avec Mme Bellanger. C'est ainsi qu'est écarté un projet commun avec la MJC de Voiron, dans la mesure où les économies promises par un tel rapprochement ne s'avéraient guère substantielles, et où les spécificités des deux équipements risquaient d'être confondues. Enfin, les compétences architecturales propres à M. Yves Massy, Directeur des Services Techniques de la Ville, ont permis la rédaction rigoureuse du programme.

Lorsqu'en 1997 l'intérêt se porte sur les anciens Etablissements Munoz, à l'entrée sud de la ville, l'hypothèse d'une réhabilitation est avancée. Cependant, après visite des lieux – d'anciens garages des années 50, devenus provisoirement Musée de la Soie et dépôt d'informatique -, la DRAC fait comprendre qu'un engagement important de la commune est nécessaire, et que la transformation en bibliothèque d'un bâtiment en aussi piteux état ne peut être autorisée qu'après l'examen attentif des propositions d'architectes. Jusqu'en juin 1998, rien n'était donc conclu. De ces premiers éléments, nous pouvons déjà conclure que la ferme décision du maire est à l'origine du choix judicieux de l'implantation (ni centre-ville, ni excentrée), et qu'en se donnant les moyens d'une réalisation généreuse en surfaces autant qu'en coûts, M. Vial a assuré le bon départ du projet de réhabilitation des Etablissements Munoz. Soulignons l'importance d'un choix politique clair en faveur d'une construction : se contenter d'un fond de centre commercial avec trois mètres de vitrines est en soi une absence de choix politique clair, et grève le projet culturel. Ici, la DRAC a pleinement joué son rôle d'avertisseur et de conseiller en veillant à la qualité de réponse de l'architecte. Enfin, sur le plan municipal, lors de la constitution du groupe de travail, si l'un des acteurs principaux arrive en cours de route, comme ce fut le cas pour la Directrice du Service Culturel, la répartition formalisée des tâches est un préalable à un bon suivi des dossiers : chaque acteur du projet ayant une tendance naturelle à affirmer ses compétences, à définir son « pré carré », seule une volonté politique, une préoccupation constante du maire, peuvent venir à bout des éventuelles dissensions. Le travail d'information

du conservateur est également essentiel : le paradoxe voulant que l'élu choisisse le bâtiment et que les bibliothécaires y vivent peut être moins criant lorsque les professionnels des bibliothèques parviennent à faire entendre leur voix, à expliciter leurs besoins, à illustrer leurs propos de visites d'établissements, ce qui fut également le cas à Voiron.

Mme Bellanger constate dès janvier 1995, dans une note adressée à la municipalité¹⁴, que l'aide de l'Etat n'est acquise qu'à certaines conditions : elle rappelle la norme de 0,07 m² par habitant qui porte à 1400 m² la surface minimale du futur équipement, et précise que la priorité du financement de la DRAC va aux projets déjà engagés. Elle donne ainsi un cadre rigoureux au déroulement des opérations : une ébauche de calendrier propose l'automne 1996 pour le dépôt de la demande de subvention, un démarrage des travaux fin 1997 et une ouverture début 1999.

Les arguments avancés en faveur d'une véritable « politique de lecture publique » sont la nécessité de créer un équipement culturel qui attire les jeunes de moins de 25 ans, l'urgence ressentie en matière de nouvelles technologies et la possibilité d'offrir aux Voironnais un lieu supplémentaire d'offre culturelle autour du livre. Trois options sont possibles : la construction d'un « équipement-centre » prestigieux, la construction d'annexes, le développement du bibliobus. Sans être exclusifs les uns des autres, ces objectifs –le conservateur en est conscient – ne peuvent tous être atteints en même temps. Il faut agir par priorités.

Dans un chapitre intitulé « Idées force », une phrase particulièrement significative d'A.M. Bertrand est citée par le conservateur : « la bibliothèque publique est aujourd'hui **une bibliothèque pour tous les publics**, qui réconcilie lecture et documentation, qui adopte libre-accès et encyclopédisme, qui propose des collections **à des fins de loisirs, d'information, d'étude et de culture, et où le souci des lecteurs prime sur celui des livres** »¹⁵. Les passages en gras ont été choisis par Mme Bellanger pour appuyer son argumentaire sur le « modèle » consensuel de bibliothèque que nous avons évoqué plus haut. Outil de décision, ce premier rapport instruit la municipalité de l'écart qualitatif entre « la nouvelle offre des bibliothèques »¹⁶ en France et celle de Voiron. Il s'agit de montrer que la Ville de Voiron ne surestimera pas son projet en dotant la future médiathèque de « locaux vastes et accueillants », de nouveaux supports d'information et de lieux d'animation suffisants.

¹⁴ *Objectif Médiathèque ? Quelques réflexions à l'aube de la préfiguration de la médiathèque de Voiron.*

¹⁵ A.M. Bertrand, *Les Bibliothèques municipales, acteurs et enjeux*, p.35-36.

¹⁶ *Objectif Médiathèque ?* ibid. p. 12.

En l'absence d'un fonds local important, la légitimité culturelle de l'entreprise ne repose donc pas sur la protection de la mémoire régionale mais sur une nécessité sociale à laquelle un maire ne peut qu'être sensible. L'intérêt général relaie donc les préoccupations électorales, l'objectif de démocratisation culturelle devient un enjeu de modernisation autant pour forger une image de la ville qui tient tête à Grenoble que pour signaler l'excellence entrepreneuriale de la municipalité par un acte qui dépassera en durée le mandat du maire. Mais ces éléments n'auraient pas suffi : il fallait encore qu'une telle idée – objet d'un large consensus, comme le souligne A.M. Bertrand - trouve un terrain favorable. La restructuration du quartier de la Gare (entrée sud de Voiron) et le souci d'implanter équitablement les équipements collectifs motivaient ce projet de médiathèque, au même titre que les subventions de l'Etat. Enfin, le rôle de plus en plus actif des villes en matière culturelle n'y est pas pour rien non plus: au début des années 80, alors que l'Etat consacrait 1% de son budget à la culture, elles lui accordaient 6 à 9% de leur budget total. La moyenne, aujourd'hui autour de 10%., - 11% pour Voiron – indique une tendance profonde de prise en main par les collectivités locales de leur propre destin culturel, même si le « mouvement de modernisation » n'est pas achevé : à la fin des années 80, 156 villes de plus de 10 000 habitants n'avaient toujours pas de bibliothèque municipale.

Le projet de Voiron trouvait donc réunies les conditions d'une réflexion intéressante sur la modernisation de sa bibliothèque : un maire volontaire, un conservateur porteur d'idées fortes, un service culturel travaillant à la répartition de son offre après la construction d'une grande salle de spectacle, et un service technique souhaitant requalifier ce secteur de la ville. La personnalité du maire peut être un élément décisif : « le rôle assumé par des individualités est, aujourd'hui, réhabilité dans l'histoire politique »¹⁷. En privilégiant le contact et le dialogue plutôt que l'appartenance politique, M. Vial intégrait dans son équipe des personnes de bords opposés qu'il savait faire travailler ensemble. En manière d'hommage, la médiathèque porte son nom, la mort l'ayant emporté six mois avant l'inauguration. Il laisse ainsi l'exemple d'une réalisation prévue pour durer, car les conditions dont nous venons de parler permettaient d'entrevoir que le fonctionnement du nouvel équipement ne serait pas remis en cause dès après ouverture, comme c'est trop souvent le cas.

¹⁷ « A.M. Bertrand *Les villes et leurs bibliothèques : légitimer et décider*, op. cit., p. 314

Intérêt général, dynamisme de la ville et du maire, égalité d'accès à l'information, modernisme, l'argumentaire employé renvoie donc à l'image de la commune comme paysage de l'action politique : celle-ci s'inscrit dans un cadre concret qu'il convient maintenant de présenter.

2. De la bibliothèque-château à la médiathèque-passerelle

2.1. Contexte géographique : la palette¹⁸

C'est dans le décochement subit de l'autoroute et de la voie ferrée qu'apparaît la ville de Voiron cachée derrière les Terres froides, tapie au pied du massif de la Chartreuse, sous les auspices de Notre-Dame de Vouise haute de 735 mètres. Dominée au loin par les derniers contreforts du Vercors et les hauteurs impressionnantes de la Sure, Voiron bénéficie de cette luminosité ardente propre à la montagne, peut connaître des précipitations importantes et des températures particulièrement basses qui ont encouragé une architecture de confort : pierre de taille, couleurs pastel des façades en rose, bleu ou jaune clair, agrémentées de volets bleu-gris sous des toits à pente moyenne, quoiqu'on ne soit pas encore en haute montagne. Bien que peu homogène dans son ensemble la ville offre, notamment sur le cours Senozan, quelques alignements solides et colorés : c'est çà et là le vert amande des volets sur un fond d'enduit légèrement ocré, des encadrements blancs qui donnent l'échelle et la valeur de l'ensemble de la palette des pastels.

La ville s'est développée essentiellement au XIX^{ème} siècle, répondant aux nécessités de l'industrialisation du textile. Le centre ville, très marchand, a vu s'élever des immeubles à quatre ou cinq étages d'apparence cossue, tandis que se développait en périphérie des zones industrielles encore visibles aujourd'hui, où ont désormais pris place des entreprises, comme Rossignol, ou des grandes surfaces. L'entrée sud de la ville, qui nous intéresse directement, est une friche industrielle qui comporte quelques hangars désaffectés et des bâtiments scolaires, ainsi que les très touristiques Caves de la Chartreuse, juste en face de la médiathèque. C'est donc un lieu de contrastes que cette entrée sud : aux bâtiments à vocation de productivité s'opposent, sur les hauteurs de la route des Gorges et de Coublevie, des lieux de villégiature généreusement plantés d'arbres et dont les murs se couvrent d'une vigne vierge flamboyante en automne. Les pentes très vertes qui surplombent ces maisons donnent enfin le ton général d'une

¹⁸ Nous nous inspirons ici du travail de J.P. et D. Lenclos, in *Les Couleurs de la France*, Ed. du Moniteur, 1990, Paris.

ville que la nature entoure, que les montagnes couvrent et dont il est impossible d'oublier que son existence même est radicalement relativisée par l'âge des Préalpes.

2.2. Regard circulaire sur l'ancien et le nouveau

A cinquante mètres l'une de l'autre, les deux bibliothèques accusent encore davantage le contraste déjà présent dans ce quartier de la ville. « Choucarde » comme disent les Voironnais, l'ancienne bibliothèque oppose sa vénérable pierre de taille et ses deux étages ramassés à l'ampleur du métal contemporain et des baies vitrées de son héritière. Le Château de Mille-Pas, du haut de son XIX^{ème} siècle et sur le même boulevard Kofler que la médiathèque, est aujourd'hui vide : aux yeux de tous ceux qui l'ont connu en pleine activité et changent désormais de trottoir pour emprunter leurs livres, il est clair que les deux bâtiments ne sont pas « du même bord ».

Sous la riche ardoise d'un toit qu'on devine habitable, les livres se nichaient dans des étagères en noyer et les lecteurs se croisaient de profil entre les rayonnages de ces quelque 300 m². On pouvait comprendre les hésitations, les humeurs des lecteurs aux seuls craquements du parquet ; la lumière et l'air frais ne parvenaient que par de hautes fenêtres blanches difficiles à ouvrir ; l'escalier en colimaçon initiait laborieusement à la connaissance des lieux ceux-là qui en pénétrant parmi les collections pouvaient s'en imaginer les uniques garants ; et c'est sur cette atmosphère de maisonnée que s'ouvraient les portes massives de l'entrée, au milieu d'une façade vaguement coloniale, de dimensions pourtant modestes, agrémentée d'un « côté jardin » arboré, détournée de la route et toute à son intimité.

A l'inverse, lui faisant face sans s'y noyer pour autant, la médiathèque utilise la route, l'accompagne de toute sa longueur, elle accueille sur son parvis un dépose-minutes qui l'apparente à ces lieux de départ, de voyage, de fébrilité. Quatre lampadaires aux allures de lampes-tempêtes donnent le cap à la tombée de la nuit. L'espace goudronné, sans ornement d'aucune sorte, crée un appel d'air : l'automobiliste arrivant de Grenoble par la N75 ne peut manquer d'entrevoir cet étrange bâtiment en retrait de la rue mais parallèle à elle. Il s'arrête. Il regarde mieux, lève la tête : que voit-il ? (cf annexe II)

D'abord le gris, le bois, le bleu. D'abord l'entrée, inévitable, centrale. Puis à droite, l'intitulé très lisible, en bleu « Pantone » : *médiathèque Philippe Vial*. Puis les trois

hublots pris dans un réseau serré de bois naturel « Prodema », dont le brun sonore rejaille particulièrement à côté des baies vitrées et sous les stores de l'unique étage. D'un seul regard notre visiteur peut embrasser l'ensemble du bâtiment, et deviner par les baies du rez-de-chaussée les rayonnages de livres, des bacs jaune, rouge, bleu, des ouvertures au-delà du fond du bâtiment...

Tout intrigue. Qu'est-ce que cet arrière-train de pachyderme fait sur le store le plus à gauche de l'établissement, par conséquent premier dans le sens de la lecture ? Et ces lettres de tous types jetées sur le papier, dont le désordre évoque les casses d'imprimerie ou l'emblème du Larousse ? Les encadrements gris foncé, les aciers presque noirs sur le fond gris clair des stores laissent perplexe : ces pare-soleils n'ont-ils pas la forme d'étagères murales ? Et ces tissages d'inox au-dessus de l'entrée, que cachent-ils ? Comme si le bâtiment dissimulait d'un côté ce que ses baies vitrées laissaient soupçonner de l'autre. Reculant encore d'un pas avant d'entrer, pour saisir d'un regard l'ensemble qui s'offre à lui, le visiteur constate que ces quatre grands écrans cernés de noir dédoublent en fait la façade et sont constitués de calicots enroulables, ce qui explique qu'en plein jour le corps de l'éléphant soit invisible. Une symétrie de formes frappe également le passant : au rectangle de bois du rez-de-chaussée répond en décalé le coffre de bois de l'étage, et cette transversale est croisée dans l'autre sens par les stries très en relief et en hauteur qui couvrent à la droite du bâtiment le Gymnase de l'Étoile, stries qui font écho à celles, moins serrées, des pare-soleils du rez-de-chaussée.

2.3. À l'intérieur

Voici que notre visiteur s'avance ; les portes s'ouvrent automatiquement et l'invitent dans un vaste hall de 90 m² meublé de tablettes rondes semblables à celles d'un café, sur un sol bleu vif en caoutchouc coulé. Au-dessus de sa tête pend une grande maille de métal tissé pareille à celle qui brillait en façade. À sa droite, allumée, une salle d'exposition de 88 m² propose une solution de repli en cas de timidité excessive ou d'attente : blanche, sobre et équipée d'une scène, elle peut être le théâtre d'animations et de lectures à voix haute car une cloison amovible permet de l'isoler du reste de l'établissement.

Face à lui, le visiteur distingue d'abord la banque de prêt en « medium »¹⁹ rouge lie-de-vin, coupée en son milieu par le portique de détection. Des plaques de verre protègent les surfaces où quelques habitués déposent juste leurs livres et leurs disques. Quatre ordinateurs sont immédiatement visibles, de part et d'autre de l'allée où s'acheminent les lecteurs. C'est visiblement la sortie. L'accueil, les inscriptions, les emprunts sont centralisés ici, le personnel fait face à notre visiteur qui remarque que cette « banque centrale » se niche entre d'épais piliers plaqués d'un bois peint en rouge orangé. Cette épaisseur guide son regard vers « l'autre côté » du portique de détection : il entrevoit une volée de marches, des fauteuils, des journaux, une haie derrière les vitrages du fond.

Enfin, sur sa gauche, entre deux « boîtes » de 3 x 4 m. d'un beau bleu Klein un peu pelucheux où se trouvent le bureau de la secrétaire et le local photocopie à usage interne, une baie vitrée laisse le regard plonger vers l'Espace Jeunesse : adossés à la vitre, une mère et son fils lisent le même album.

Une fois les barrières franchies à droite de l'accueil, le visiteur découvre que ces énormes piliers se poursuivent au-dessus de lui et en avant de lui en un mur qui structure tout le bâtiment de haut en bas et sur toute sa longueur. On peut alors embrasser d'un seul regard l'ensemble du volume, extrêmement lisible : l'escalier en « ipé »²⁰ monte droit vers l'Espace Adultes, l'allée du rez-de-chaussée mène droit à l'Espace Jeunesse. Au-dessus de sa tête, il aperçoit la longue horizontale boisée, percée de hublots, de la Salle d'Etudes, et vis-à-vis d'elle une longue passerelle en « ipé », à planches en claire-voie, qui mène à l'Espace Musique et aux espaces de travail interne. Des bannières pendues çà et là signalent la nature des espaces.

Le temps d'observer le mécanisme entièrement transparent de l'ascenseur, notre homme prend sur sa gauche, longe les 55 m² de l'Espace Actualités, dépasse l'escalier et atteint les 200 m² de l'Espace Jeunesse en suivant des yeux les imposants tuyaux de soufflerie qui circulent à découvert au plafond. Il observe le même genre de boîtes bleues que dans l'entrée, qui visiblement servent d'espace de travail interne. Une banque du même type que dans le hall, mais de taille plus réduite, occupe l'intervalle entre deux des piliers qui prolongent l'effet d'épaisseur du mur central.

¹⁹ Sciure de bois plaquée.

²⁰ Bois exotique.

Voici d'ailleurs qu'on se propose de lui expliquer le fonctionnement du prêt : chaque document est emprunté à la grande banque de l'entrée, et rapporté par les usagers dans le secteur où il l'a pris, ce qui réduit au minimum la circulation des documents. Deux postes informatiques permettent d'interroger le catalogue, et deux autres sont bloqués sur un CD-ROM auquel peuvent s'essayer les enfants. Tout en écoutant ces explications, le visiteur parcourt du regard les étagères métalliques de taille modeste, les bacs à albums par terre, le petit portique où sont accrochés des livres pour enfants, quelques chaises, des tables, des poufs et surtout, au milieu de l'Espace Jeunesse, un podium bleu qui accueille sur ses trois gradins agrémentés de coussins les lecteurs en herbe, et même quelques parents. À cette touche ludique répondent les allées-venues des voitures et des passants qui, irréels et silencieux, longent la médiathèque, spectacle qu'on peut d'autant mieux suivre que des banquettes attenantes aux vitrages réservent des places de choix, à la limite entre dedans et dehors.

Lorsqu'il atteint le premier et unique étage de la médiathèque, le visiteur a le choix entre trois directions différentes : immédiatement à sa droite la Salle d'études (90 m²), devant lui l'Espace Adulte (238 m²), et à sa gauche la passerelle qui mène à l'Espace Musique (60 m²). La largeur de l'espace, l'abondante lumière naturelle et le renversement des valeurs picturales habituelles à Voiron, avec cet autre bleu du linoléum au sol qu'on est habitué à avoir au-dessus de soi dans le ciel, décident plus volontiers le visiteur à aller droit devant lui. Il explorera le reste plus tard.

Là, la même banque qu'à l'Espace Jeunesse, les mêmes rayonnages, les mêmes banquettes le long des baies vitrées, assurent l'homogénéité de l'équipement. Seulement, on n'y trouve pas cet aménagement ouvert destiné aux enfants : ici les nombreuses étagères proposent plutôt un dédale excitant la curiosité, des recoins permettant la lecture. On dénombre 13 places de consultation (chaises et tables) et 20 places assises (fauteuils, chaises hautes, banquettes) qu'éclairent des « dalles » blanches suspendues à environ trois mètres du sol. Des rayons parallèles les uns aux autres indiquent les classes Dewey, tandis que la partie centrale de l'espace est occupée par les romans. Un petit espace entre les bandes dessinées adultes, la science-fiction et les policiers permet aux adolescents de se regrouper en ayant le sentiment d'utiliser déjà l'Espace dit « adulte ». Non loin de là, près de la niche où se trouve l'un des deux postes informatiques de consultation, le regard plonge sur le rez-de-chaussée, offrant une fois encore cette possibilité d'une lecture qui profite aussi du spectacle.

À l'instant où il s'engage sur la passerelle, notre homme se laisse arrêter quelques secondes par les vitrines ménagées dans le mur central sur sa droite, et qui de loin en loin mettent en exergue un thème d'actualité ou un centre d'intérêt littéraire. Puis, il mesure du regard l'endroit où il se trouve : forte de ses deux mètres de largeur et de ses quinze mètres de long, cette passerelle originale est bordée par un bastingage gris clair et soutenue par une demi-douzaine de tirants tubulaires de la même couleur. Elle donne légèreté et vie à ce lieu de transition entre l'espace public et les salles de travail interne regroupées au nord du bâtiment, en même temps qu'elle semble la raison d'être du haut mur orangé qu'elle permet en quelque sorte d'habiter.

Quelques pas de plus et soudain, entre les planches, 5 mètres en contrebas, le visiteur aperçoit les allers et venues, scrute ce bleu étale qui apparente les lieux à quelque entrepont de navire, et pendant qu'il sent le bois vibrer en silence sous son pas, il embrasse à nouveau du regard l'envergure du vide qui s'étend du sol au toit, ces 10 mètres de hauteur entre lesquels la Salle d'études, sur sa gauche, semble suspendue. À travers les fenêtres de cette Salle, il peut aussi voir les têtes penchées de quelques étudiants, et derrière eux admirer au loin les pentes vertes de Coublevie.

Après être passé devant les portes fermées d'une réserve, notre observateur de passage – qui compte bien devenir lecteur, maintenant que du haut du pont il a découvert ce bâtiment qui devient peu à peu le sien – se rend à l'Espace Musique. Là, des rythmes divers l'accueillent, la relative indépendance de cette salle permettant une diffusion modérée. Les bacs à disques sont rangés le long des murs, d'autres au milieu de la pièce, et un poste informatique est accessible au public près de la banque, derrière laquelle une porte entrouverte laisse deviner un petit bureau. Au fond, quelques fauteuils, un poste d'écoute ont été placés près de la baie vitrée. Cette même maille métallique qu'on observait dehors, au-dessus de l'entrée de la médiathèque, filtre maintenant la lumière du soleil, isole cet espace de la route en lui donnant, à certaines heures, l'aspect chaleureux et tamisé d'un pare-étincelles de cheminée.

Si le visiteur est autorisé à faire un crochet dans les espaces de travail interne, il pourra noter la largeur importante des couloirs (1,60 m²), les vastes tables nécessaires à l'équipement des livres, la séparation travail technique (42 m²)/travail intellectuel (27 m²), le monte-charge, les toilettes accessibles aux handicapés (idem au rez-de-chaussée),

l'escalier interne et la sortie de secours, le bureau de la directrice (15 m²) et un Espace de détente réservé au personnel (21 m²). Tout ceci plus dépouillé que les espaces publics : murs blancs, linoléum jaune, mobilier fonctionnel en bois clair.

Enfin, reprenant la même double porte, le visiteur a le choix : il n'est pas obligé de reprendre la passerelle. En contournant la cage de verre de l'ascenseur, il lui est loisible de traverser la Salle d'études et d'y goûter le plus grand silence de l'établissement. Celle-ci, longue de 22 mètres, avec vue sur la montagne dite de la Sure, surprend par sa sobriété qui contraste avec les emplois de teintes et de matériaux plus audacieux du reste du bâtiment. Ici, la couleur de bois clair du mobilier entretient une harmonie paisible avec les murs blancs. Un plateau aussi long que la salle borde les fenêtres et permet de jouir du point de vue. Rangées en bataille le long de la paroi, des tables de quatre permettent le travail en groupe. De petites lampes de travail entretiennent une atmosphère d'intimité et d'austérité studieuse. En tout, ce sont 39 places qu'offre cette salle en retrait de toutes les autres et ouverte seulement à ses deux extrémités.

La visite s'achève. Avant d'aller s'inscrire au rez-de-chaussée, notre visiteur passe maintenant devant la banque de renseignements de la Salle d'études où se tient un membre du personnel, non loin de deux ordinateurs bloqués sur CD-ROM (*Encarta, Encyclopédia Universalis*) : à la verdure au loin répondent ces appareils qui symbolisent la révolution informatique, aux toits bruns s'associe aisément le bois de la médiathèque, et celle-ci même la nuit semble hospitalière avec ses grands vitrages et son volume ouvert. Comment ne pas sortir rêveur de ce vis-à-vis vigoureux entre ancien et nouveau, de tant de points de vue différents proposés à la suite les uns des autres, dans chaque espace visité ?

Lorsque sortant de la médiathèque le lecteur regarde à nouveau ce lieu dont il connaît désormais les dessous, et ne peut s'empêcher d'y voir l'expression des tensions de son temps, dont il est libre de décider s'il en est solidaire ou non.

3. Parcours fléché : résumé des différentes phases

Le calendrier qui a abouti à cette construction, qui aujourd'hui arrête les touristes de passage aux Caves de la Chartreuse, a connu quelques retards somme toute classiques : durée de maturation des projets, délais mal respectés pendant le chantier.

Tout d'abord, le projet MJC/Médiathèque est séparé en deux projets autonomes à partir de janvier 1997. En mars 1997, le Bureau Municipal valide le projet de Médiathèque sur le site des Établissements Munoz, qui intéresse la DRAC de Rhône-Alpes. Le projet est enfin adopté à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 6 mai 1997. Une année est nécessaire au groupe de travail constitué du conservateur, des directeurs des Services Culturel et Technique, pour élaborer le programme de consultation et prendre la décision d'organiser un concours, non obligatoire pour ce qui concerne une réhabilitation.

L'appel à candidatures a lieu en avril 1998 : sont retenus trois architectes, Charon & Rampillon, Chabanne et Aktis, qui présentent leur projet. Le jury de concours se réunit le 9 juillet 1998 et accorde 11 voix pour Charon & Rampillon, 5 pour Chabanne et aucune pour Aktis (cf annexe VI). Le projet du premier est donc retenu, et avec lui le Bureau d'Etudes Techniques (BET)²¹ qui fournira les mesures, par exemple. La phase dite d'Avant-Projet Sommaire (APS) peut alors commencer. Le 20 novembre 1998, ce document est présenté et validé : l'Avant-Projet Définitif (APD) est prêt en décembre de la même année. Vient alors la phase d'appel d'offres aux entreprises et d'ouverture des « plis », qui consiste à choisir celle qui proposera au moindre coût la réalisation de chaque aspect du bâtiment (appelé « lots », quelques-uns de ces aspects sont détaillés dans notre glossaire).

Le chantier débute en septembre 1999 avec une date prévisionnelle d'achèvement fixée à fin juin 2000 et une ouverture au public le 15 octobre 2000. Certaines entreprises ne parvenant pas à tenir les délais, un classique effet « boule de neige » a lieu : les premiers retards entraînent d'autres, les reports de livraison n'étant pas toujours

²¹ Pour les sigles BET, APS et APD, se référer à notre glossaire p. 71.

satisfaisants. Une entreprise prenant des engagements ailleurs, si son intervention est reportée, peut parfois ne revenir sur le chantier que trois semaines après la date prévue, et son travail conditionnant celui des entreprises suivantes, le retard s'accumule. Pour des raisons électorales cependant, l'ouverture pour janvier 2001 est impérative, et le chantier se termine donc en novembre 2000. Le déménagement, quelque peu bousculé, prend fin quelques jours avant l'ouverture qui a lieu le 5 janvier 2001. S'ouvre alors « l'année de parfait achèvement », ou année de garantie, au terme de laquelle la totalité des sommes engagées sera honorée par le maître d'ouvrage.

II- RÊVER ET PREVOIR : ENJEUX DE LA PROGRAMMATION

La difficulté principale que rencontrent les concepteurs du programme consiste sans doute à bâtir un projet au moment même où la décision politique peut encore être remise en cause. Tant que le concours d'architecture n'est pas fructueux, la décision n'est pas prise réellement : les documents produits par le conservateur et le Service Culturel ne sont que des éléments « d'aide à la décision », et ce durant une période indéterminée. Humainement, il est sans doute pénible de s'investir dans la conception jusque dans ses moindres détails, sans être encore assuré du financement du projet. Néanmoins cette phase floue du point de vue concret est essentielle à la future bibliothèque : c'est à la vigueur des questions posées, à la justesse des idées brassées, que le bâtiment devra sa cohérence.

1. Evaluation des besoins

1.1. Que manque-t-il, que faut-il ?

Notre description de l'ancienne bibliothèque a mis en avant quelques-uns des défauts dont souffrent, aux yeux des modernes, les locaux des siècles passés : étagement des services, étroitesse des communications, poussière, manque de luminosité. Mais d'un point de vue strictement fonctionnel, les défauts sont plus flagrants et objectifs : manque de place pour les collections et pour les enfants, absence d'accès pour les personnes handicapées, adaptation très faible des locaux à de nouveaux usages. Le diagnostic de l'ancien établissement est aussi nécessaire à la formulation des besoins que la réflexion pure autour des missions des médiathèques. C'est à partir de l'expérience concrète des personnels qu'un véritable projet peut prendre forme. Imaginerait-on un programme rédigé par une personne qui n'aurait jamais mis les pieds dans l'ancienne bibliothèque municipale ? La connaissance des publics, des collections et des personnels qui devront vivre le déménagement est fondamentale, faute de quoi le projet s'expose à ne pas être accepté.

C'est donc un travail d'état des lieux qu'a mené Mme Bellanger, conservateur de la bibliothèque. Ce travail, comme nous l'avons précisé, a été retardé par l'abandon du

projet commun avec la MJC. Mais dès novembre 1995, les défauts du site de Mille-Pas sont signalés²² : « exigüité », c'est-à-dire manque de place pour les collections, de places assises et de lieu d'animation ; « absence de fonctionnalité » ; « vétusté », c'est-à-dire non-conformité aux normes de sécurité, difficultés pour câbler l'informatique, bâtiment facilement accessible de l'extérieur (nombreuses fenêtres). Le manque de personnels professionnels, la vétusté des fonds, la nécessité d'informatiser le catalogue, le peu de jeunes de moins de 18 ans parmi les lecteurs (23%, contre une moyenne nationale de 45%) apparaissent comme autant de sonnettes d'alarme.

Les besoins s'expriment d'abord en termes de surfaces et de collections (mètres linéaires calculés à partir d'un inventaire fiable). Dans un premier document²³, pour un total de 1650 m² (dont il n'est pas indiqué s'il s'agit de surface utile ou hors œuvre), on prévoit des répartitions qui se modifient par la suite :

Locaux	Prévision 96	Prévision 98	Programme
Hall d'accueil	150 m ²	75 m ²	90 m ²
Animation	150 m ²	170 m ²	88 m ²
Espace Jeunesse	450 m ²	270 m ²	200 m ²
Espace Adultes	300 m ²	245 m ²	238 m ²
Espace Musique	100 m ²	175 m ²	60 m ²
Travail interne	300 m ²	280 m ²	266 m ²

Les prévisions de 1996 reposaient sur une surface totale légèrement surestimée : on trouve parmi les documents de réflexion une copie de la grille du Moniteur prévoyant la répartition des surfaces par services pour une ville de 25 000 habitants au lieu des 20000 que compte Voiron. Sans doute était-ce un bon calcul de prévoir la croissance démographique, mais les coûts l'ont emporté sur le long terme, en ramenant les prévisions à un total de 1117 m² de surfaces utiles, chiffre du programme du concours (1590 m² de surface hors œuvre nette, total pris en compte par la DRAC).

La Jeunesse et l'Animation ont été l'objet des réductions les plus importantes. La prévision 96 introduisait dans les 450 m² de l'espace Jeunesse une salle de travail adolescents de 100 m² et une salle d'animation jeunesse de 40 m². Sur les 300 m² restants,

²² *Objectif Médiathèque ? Rapport aux élus sur la faisabilité d'un nouvel équipement de bibliothèque, janvier 1996.*

²³ *Rapport du groupe de travail Médiathèque/MJC, 25 mars 1996.*

assez proches des 270 m² de 1998, l'espace attribué à la jeunesse a été revu au profit de l'actualité. L'animation quant à elle a été réduite de moitié pour permettre des activités plus intimistes, telle que l'Heure du Conte. Les dénominations changent également suivant les prévisions : en 96, l'espace adulte comprend l'actualité, en 98 s'y joignent une salle informatique, en plus d'une salle de recherche bibliographique.

Les catégories couvertes, on le voit, sont floues, et les choix documentaires problématiques : en 98, sur les 280 m² de travail interne prévus, 140 m² sont destinés aux magasins, réserve et garage du bibliobus. On se demande encore si quelques bureaux ne peuvent pas faire office de salles de réunion. Des postes informatiques sur une surface de 60 m² sont prévus en 1998 dans l'espace adulte, puis intégrés à la salle de recherche bibliographique. Quant à l'espace musique, le chiffre excessif de 175 m² s'explique en 98 par son adjonction à l'espace adolescent, dont la définition était en suspens : fallait-il constituer un espace « ado » particulier, l'agrémenter de musique, ou le fondre dans l'espace adultes ? Question similaire à celle de l'espace Actualités. La seconde hypothèse a finalement semblé la bonne, de même que la surface des magasins a été nettement réduite (à sa plus simple expression : 15 m² au rez-de-chaussée et 21 m² à l'étage pour les propositions finales de l'architecte), et que l'hypothèse d'une salle à vocation purement informatique a été écartée. Ces choix, propres à Voiron, ont été conditionnés par l'absence de collections patrimoniales, l'importance donnée au libre-accès et à l'intégration des populations de « non-lecteurs ».

Les objectifs en termes de services offerts conditionnent les objectifs en personnels et en masse documentaire. Le programme du concours indique ainsi la nécessité d'employer d'une part 10 salariés - dont 8 bibliothécaires -, et d'autre part 2 CES et un emploi-jeune : à partir de ces données, on indique qu'il faudra 4 bibliothécaires pour l'espace jeunesse, 4 pour l'espace adultes, un pour la salle d'études et un pour l'espace musique. Cela permet de prévoir la capacité en nombre de places des bureaux et des banques d'accueil. Même chose pour les collections : avec un objectif de 50000 documents dont 5000 documents sonores, l'application des ratios prévus par le Moniteur permet de déterminer les surfaces nécessaires²⁴.

²⁴ In *Bibliothèques dans la cité, Guide technique et réglementaire*, Paris, Le Moniteur, 1996, p.116 : ratios d'implantation des places de lecture, et p. 322, ratios par grandes fonctions.

1.2. A la recherche de l'architecte

En même temps que se dessinent les besoins, il est nécessaire de prendre quelque recul par rapport aux chiffres. Les visites d'équipement sont bien sûr les bienvenues. Mais l'un des critères qu'après enquête il nous semble pouvoir retenir pour optimiser le contenu du programme de consultation, au-delà de l'état de lieux et de la concertation, au-delà même de la définition des besoins, c'est l'inspiration des tenants du projet. Loin de constituer seulement une somme de besoins, le programme rend compte d'une réflexion de fonds, basée sur l'expérience personnelle, les lectures et les visites, et qui sont les préalables fondamentaux à une « féconde rêverie ». Doit impérativement s'ajouter une **vision**, qui sans être un but en soi permet le dialogue, la rencontre, avec l'architecte.

Comme l'explique Frank Prunnaud, lorsqu'un client demande à son cabinet de construire la maison de ses rêves, un dialogue doit s'instaurer qui n'est plus de l'ordre du fonctionnel. « Il faut qu'il nous livre un peu ses tripes », souligne-t-il, « sa philosophie, ses goûts, on a besoin de trouver une personne derrière le projet ». Or, les bibliothécaires – et sans doute à raison – désirent actuellement à ce point se prémunir de « l'œuvre d'art » en matière architecturale, qu'ils préfèrent parfois désertier le champ de la « vision prophétique » dévolue au seul maître d'œuvre. Ainsi, le risque est de composer un programme extrêmement contraignant sur le plan technique, en ne laissant que peu de marge de manœuvre au créateur, qui pour se saisir de ce projet a besoin – un minimum – de le faire sien, de sentir du répondant dans le groupe de réflexion. Il ne faut pas qu'il soit le seul à rêver de formes possibles.

Cet écueil a pu être évité, dans le cas de Voiron, grâce à une vision très précise sur le plan des idées, affirmée par Mme Bellanger. Malgré un programme particulièrement astreignant, de l'aveu de l'architecte, précisant les connexions désirées entre espaces, l'ordre des séquences d'espaces, les surfaces, et jusqu'aux moindres détails (placards muraux, nombre de WC, surface du sas entre les portes automatiques, par exemple), des idées fortes ont pu être exprimées, qui ne constituaient pas qu'un plaidoyer pro domo mais visaient à favoriser une rencontre humaine autour d'un projet qui impliquait les opinions de chacun des acteurs : « dans une consultation, on ne choisit pas seulement un parti architectural, on cherche quelqu'un », affirme Danielle Robert²⁵ dans le *Moniteur*.

²⁵ *Bibliothèques dans la cité*, Paris, Éditions Le Moniteur, 1996, p.53.

C'est ainsi qu'aux idées du programme a pu répondre le projet Charon & Rampillon. Le programme²⁶ spécifiait en effet que la commune comptait privilégier les 0-25 ans, créer une bibliothèque musicale de prêt, un service public d'initiation et d'accès aux technologies du futur, un service d'étude et de recherche, encourager la formation continue et l'aide à la recherche d'emploi, la collaboration avec des structures ayant des fonds patrimoniaux, l'accès à d'éventuels réseaux, et le projet d'une extension de la médiathèque par annexes ou bibliobus. A cette vision extrêmement complète répondait l'élan visionnaire de Frank Prunghaud, qui avait mené un travail de longue haleine durant ses études d'architecture sur la création d'une « plate-forme d'échange, d'expression et d'information ».

L'exercice de style du mémoire d'architecture exigeait de construire une maquette et de proposer précisément une « vision ». Cette plate-forme rassemblait en principe tous les moyens de communication et de diffusion : il s'agissait de permettre la collecte d'information, les débats sur place, la production d'imprimés et de documents électroniques, bref la réunion en un tout d'une bibliothèque, d'un forum, d'une imprimerie, d'une galerie d'art, et pourquoi pas à terme, d'un studio d'enregistrement, d'un cinéma et d'un théâtre. Cette construction, « outil de démocratie » était l'image de la révolution du réseau : un grand nombre de personnes averties, et d'opinion différentes communiquent, lisent, écoutent. Cet outil culturel devient un outil politique : il permet la représentation de l'opinion, en même temps qu'il bouleverse cette représentation en offrant l'image de la multitude qui compose notre monde. Comme le souligne Frank Prunghaud, « ce sont les mêmes technologies qui offrent aujourd'hui des voies (...) pour tenter d'élaborer une société adaptée à cette nouvelle réalité, une structure sociale dans laquelle le citoyen pourrait trouver les possibilités d'expression et d'écoute qu'il réclame actuellement »²⁷.

En matière d'utopie, comme de philosophie, c'est donc moins le réalisable que le souhaitable qui est en jeu. Une fois assurée cette envie de travailler ensemble, qui ne peut donc être le fruit que d'idées partagées, de convictions communes, les aspects matériels de la réalisation pourront être envisagés « sainement » comme les composantes d'un projet et non comme des fins en soi. C'est pourquoi cette utopie des bibliothécaires comme des architectes constitue le vivier de toute réflexion à venir sur la question. On ne

²⁶ *Programme du concours*, p. 12., cf Annexe V, extraits du programme

²⁷ *Plate-forme d'échange, d'expression et d'information*, Grenoble, 1998, p. 9.

peut que souhaiter voir au chevet des architectes et des bibliothécaires la fameuse *Bibliothèque de Babel* de Borges, *Les sept lampes de l'architecture* de Ruskin, *L'Histoire de la Lecture* de Manguel ou *les Traités* de Quignard. L'un des membres du personnel de la bibliothèque, en charge du secteur Jeunesse, avait même émis l'idée fort intéressante de s'inspirer de l'ouvrage de Colin Thompson, *Le Livre Disparu*, en confiant à un plasticien le soin de transposer dans le réel ce monde extraordinaire où les livres sont rangés entre les arbres, dans des boîtes à lettres ou le long des rampes des escaliers²⁸. Faute de moyens, cette solution originale pour animer l'Espace Jeunesse était l'exemple d'une réflexion qui dépassait les simples contraintes techniques en donnant sens au travail du bibliothécaire.

Partager une conception, ce n'est donc pas se substituer à l'architecte mais aller à sa rencontre. Les exemples à ne pas suivre en la matière consistent ou bien à choisir un architecte autoritaire et totalitaire dans sa vision, n'accordant aucun crédit aux propositions des bibliothécaires²⁹ et créant un bâtiment à partir des quelques lignes très générales d'un programme politiquement correct, ou bien à se contenter d'une kyrielle de recommandations techniques qui mises bout à bout ne constitueront jamais un édifice cohérent mais seulement une série de réponses juxtaposées.

Comme on le voit, les précisions techniques peuvent s'accommoder d'une vision plus large, d'un certain « souffle » : les contraintes du programme n'ont pas empêché, selon Yves Massy, « chaque architecte du concours de s'exprimer différemment ». Il semble donc important – même si ce n'est pas un critère exclusif – de choisir un architecte déjà ouvert aux problématiques de l'information et des bibliothèques. Même si cela ne préjuge pas du résultat architectural, la relation n'en sera que meilleure : Mme Bellanger nous a ainsi fait part de sa satisfaction d'avoir pu penser un bâtiment avec un architecte sensible aux missions propres à ce type d'établissement, et humainement, « d'avoir pu partager à l'occasion de ce chantier l'envie de construire, qui n'est pas incompatible avec celle de se faire plaisir ».

²⁸ Cf. Illustration en Annexe III « Colin Thompson »

²⁹ Rappelons que D. Perrault n'a accordé qu'un quart d'heure de dialogue aux bibliothécaires de Vénissieux.

1.3. Préciser, visualiser

1.3.1. Quelques principes d'organisation de l'espace

En rester aux idées ne suffit pas. Le programme mis au point à Voiron laisse entrevoir, après les grands objectifs, à quels aspects s'est attachée Mme Bellanger pour signifier ses besoins à l'architecte. Tout d'abord, le parti pris de départ était de ne pas élever la médiathèque sur plus de deux niveaux. En réaction sans doute au type de bibliothèque « Maison du livre, de l'image et du son » de Villeurbanne organisée sur sept niveaux (1988, Mario Botta), mais aussi pour optimiser la visibilité de l'équipement sur le boulevard Kofler. Le conservateur défendait également l'idée d'un espace ludique et coloré destiné aux enfants et l'existence d'une salle polyvalente d'animation au rez-de-chaussée, ainsi qu'un grand volume avec escalier central dans cette même partie du bâtiment. Le principe du « prêt adapté » a enfin été retenu : emprunt à la banque principale au rez-de-chaussée, mais retour aux banques spécifiques de chaque domaine (adulte, jeunesse, musique) afin de réduire le risque des pratiques « de supermarché » comme l'explique Mme Bellanger. « On assurait ainsi le dialogue avec l'utilisateur, au retour des documents ».

Les visites d'équipements sont des moments importants de la réflexion, à la fois pour l'élus et pour l'équipe qui vivra dans le nouvel équipement. Voiron doit à Roanne l'idée d'un podium constitué de trois gradins, pour égayer l'espace Jeunesse. Ces visites, si elles aident à préciser ce qu'on veut faire, aident aussi à savoir ce qu'on ne veut surtout pas faire : l'espace Jeunesse de Chambéry a frappé par son manque de couleurs – et orienté vers des teintes vives -, l'orientation et la luminosité trop forte de la bibliothèque de Roanne ont rendu l'équipe sceptique par rapport aux vastes verrières sans protection.

Sur le plan de la mise en espace, la réflexion a entrepris de devancer les propositions des architectes. Yves Massy, du Service Technique, tirant parti de sa formation d'architecte et tenant compte des demandes de Mme Bellanger, lui a donc présenté une série d'esquisses pour préciser encore les demandes du programme qu'il rédigeait avec elle³⁰. Le principe consistait à visualiser l'enchaînement des espaces dans le bâtiment à réhabiliter, puis à brouiller les cartes en réduisant sous formes de patatoïdes les relations de ces espaces entre eux : on créerait ainsi un organigramme profondément pensé, mais suffisamment vague pour permettre aux trois

³⁰ Cf. Annexe IV, Esquisses, février 1998.

architectes du concours de proposer des réponses originales³¹. Pour appréhender en trois dimensions les organigrammes de fonctionnement prévus, l'équipe de bibliothécaire qui pilote un projet de construction a intérêt à recourir à un programmiste professionnel, ou peut déjà se faire une petite idée du résultat probable au moyen d'un service internet de simulation de plans³².

1.3.2. Les proportions et l'extension

Outre cela, la réflexion du maître d'ouvrage s'est précisée au fur et à mesure en rangeant les différents besoins en espace sous trois catégories :

- circulations, dégagements, locaux techniques : tout ce qui est sas, escaliers, halls, paliers, chaufferie, sanitaires ;
- espaces d'activité : le hall d'entrée, les services au public (jeunesse, actualités, adultes, musique);
- travail interne : bureaux, accueil/prêts, magasins, stockage, local informatique.

Ces regroupements permettent de mesurer rapidement les proportions d'un espace par rapport au tout. Le Moniteur³³ propose ainsi des grilles par taille de ville. Si nous prenons appui sur les préconisations du groupe de travail Bertrand Calenge-Philippe Charrier-Mireille Fabre-Sylvie Fayet-Marc Germain-Jean Goasguen, pour une ville de 20000 habitants et une bibliothèque disposant de 44000 documents en libre-accès (contre 50000 pour Voiron), nous observons des aménagements significatifs. Deux taux importants sont à la baisse : l'espace adultes (actualités+adultes+salle d'étude) représente dans le programme du concours de Voiron 34,9% contre 43% préconisés, et l'espace jeunesse 19,1% contre 25%. Cela s'explique par une vaste surface d'accueil (hall+banques+salle d'animations) qui compte 19,8% de la surface utile (voir ce terme dans notre glossaire p. 71) contre 18% préconisés, et par la création de l'espace musique (5,5%) qui n'est pas prévu dans la grille du Moniteur. On peut également souligner la légère inflation des surfaces de travail interne : 20,7% contre 14% seulement dans le Moniteur. De plus, les circulations qui s'ajoutent à la SU représentent habituellement 30% de celle-ci, alors qu'elles ne se montent ici qu'à 23% : un effort est donc demandé à l'architecte pour faire respirer le bâtiment dès l'entrée par un large hall, pour mettre à l'aise le personnel dans ses locaux de travail interne et pour maîtriser les circulations souvent grandes mangeuses de surface. Ces proportions sont l'expression des choix de l'équipe de bibliothécaires.

³¹ Cf. Annexe IV, Esquisses, Organigramme fonctionnel.

³² Par exemple, conceptdraw.com/fr

³³ *Bibliothèques dans la cité, Guide technique et réglementaire*, Paris, Le Moniteur, 1996, p.328.

De plus, il est très important de mesurer à ce stade si les parcelles qui supporteront le nouveau bâtiment contraignent celui-ci à un état unique et statique, ou si elles permettent à long terme une extension. C'est à notre sens l'un des critères de discernement fondamentaux que les Services Culturel et Technique se doivent de mesurer lors du choix politique de la localisation. Ici, la proximité d'une aile des garages Munoz, actuellement occupée par une association sportive, ainsi qu'un terrain de sport en arrière de la médiathèque, permettent d'espérer une extension et valident par conséquent le choix du terrain.

Le détail qui suit analyse les espaces qui ont fait l'objet des plus importantes décisions de fonctionnement, et les raisons pour lesquelles le programme de consultation a précisé ses demandes sur tel ou tel point. Pour le détail de la rédaction, veuillez vous reporter à l'annexe 4, « Extraits du programme ».

1.3.3. Hall d'entrée et d'accueil

Comme « première image de l'équipement »³⁴, cet espace est essentiel. Le programme préconise donc l'ouverture sur les autres espaces à partir de celui-ci, le déplafonnement, « afin que le public prenne la dimension de l'équipement dès son arrivée ». On y précise aussi qu'il serait souhaitable de voir l'escalier et l'ascenseur depuis ce hall qui desservira le bureau de la directrice, les sanitaires publics et l'espace animation. Les principales fonctions de ce lieu sont rappelées, orientation/information, inscriptions, prêts centralisés, avec la banque d'accueil, le retour des documents accessible de l'extérieur aux heures de fermeture et la sonorisation en lien avec l'espace musique. C'est sans doute à ces précisions que l'on doit au hall créé par l'architecte de rendre à ce point « lisible » l'ensemble de l'édifice, comme nous l'avons souligné³⁵.

1.3.4. Les escaliers, ascenseurs, et monte-charges

On voit sur ces dessins le problème posé par l'escalier : soit il progresse « en aveugle » et en colimaçon, enveloppé de murs jusqu'à l'étage, soit il se présente d'un seul jet, avec un léger palier pour graduer l'ascension en deux volées. La première solution a été rejetée pour son

³⁴ *Programme du concours*, p. 20.

³⁵ Cf. 2.3, p. 27.

manque de lisibilité, mais la seconde posait le problème de l'espace important occupé par le dit escalier. D'autant qu'il ne faut pas oublier qu'un bâtiment doit, pour des raisons de sécurité, disposer de deux escaliers au moins : la position de chacun d'eux doit être pensée par rapport aux pires conditions qui soient, c'est-à-dire celles de l'incendie. Or, l'esquisse en question montre bien que ces deux escaliers sont encore trop proches l'un de l'autre pour desservir tout le bâtiment en cas d'évacuation. Une troisième cage d'escalier de secours a donc été imaginée entre l'espace adultes et l'espace jeunesse, ce qui mange de la surface. L'ascenseur quant à lui est lové dans l'escalier, selon la logique classique des immeubles d'habitation ; le monte-charge est prévu en arrière du bâtiment pour permettre une desserte directe des livreurs. Le programme recommande de « positionner judicieusement » les escaliers de secours en « optimisant les champs visuels offerts par la Sûre », et de positionner l'escalier et l'ascenseur de desserte principale « en partie centrale ».

1.3.5. La salle d'animation

Autre problème, la salle d'animation devait à la fois faire partie de l'équipement et fonctionner pendant la fermeture comme un lieu autonome. En même temps « accroche » culturelle et cœur des activités, cet espace ne devait pas troubler le silence des lieux. Sa position dans le bâtiment était donc problématique : soit donnant sur le hall, en retrait, et en-dehors de l'enceinte protégée, soit participant davantage du hall, en obligeant tout usager à traverser une exposition ou une activité en rapport avec lui pour pénétrer dans les lieux. La première solution a été préférée, plus souple, au risque d'écarter quelque peu ce lieu du parcours mécanique des usagers pressés : pour répondre à ce problème, l'éventualité d'une cloison mobile a pu être exprimée dans le programme.

1.3.6. L'espace actualités

Toujours dans l'idée d'affiner l'expression des besoins, les croquis d'Yves Massy permettaient de cerner le problème « espace actualités » : le voulait-on fermé, en retrait, ou au contraire, ouvert, directement accessible après le passage de la zone sécurisée ? Le dessin montre bien que la première hypothèse, si elle permettait de favoriser la tranquillité des lecteurs, n'encourageait pas les pratiques de lecture plus « spontanées » : pour aller dans cette salle, il aurait fallu le vouloir, tandis qu'un espace ouvert dès la banque principale fonctionne davantage

comme une offre, une invitation à picorer, à grappiller. Cette dernière possibilité a donc été retenue.

1.3.7. L'espace jeunesse

Sa position au rez-de-chaussée était prévue pour limiter les risques d'une ascension des tout-petits à l'étage et pour assurer une attractivité forte, au moyen de vitrages qui laissaient voir la vie colorée de ce secteur depuis la rue. « Réservé aux 0-13 ans, c'est un espace décloisonné qui doit revêtir une identité plastique affirmant sa vocation »³⁶. Les simulations montrent cependant que son lien avec le hall pouvait être direct ou indirect : soit en contournement (mur aveugle), soit en « appel d'air » (transparence). C'est bien sûr la visibilité depuis le hall d'accueil qui a été demandée. L'autre problème important de ce type d'espace réside dans la multiplicité des supports : albums pour tout-petits, romans 6-13 ans, documentaires, presse et périodiques jeunesse, bandes dessinées, contes et, comme le précise le programme, « à terme, K7 audio, voire vidéos de documentaires ». On préconise ainsi la création de « volumes à différentes hauteurs », pour créer des « espaces individualisés », mezzanines, fosse d'animation, barque ou maison ludique. Les 200 m² demandés par le programme sont très larges pour une collection prévue autour de 15000 documents (150 m² nécessaires pour une telle masse documentaire, d'après les ratios du Moniteur).

1.3.8. L'espace adultes

Dès l'esquisse des Services Techniques, il se situe comme l'Espace Jeunesse à l'endroit où il se trouvera dans la réalisation finale. Cependant, ses relations avec les autres espaces restent à définir : doit-il donner sur l'espace Musique, et quelle place laisser aux « ados » ? Les places de lecture doivent-elles en faire partie, ou doit-on imaginer un espace à part, dont les fonctions intéressent pourtant au premier chef les usagers du secteur adultes ? Et quelle place donner à l'actualité : doit-elle vraiment être séparée des monographies ? Les réponses proposées dans le programme ont été adaptées au volume du bâtiment à réhabiliter. Puisque l'actualité était traitée au rez-de-chaussée, une salle de recherche bibliographique de 40 places assises pouvait cumuler les avantages de l'étude et de l'initiation informatique. Un « coin ados » était prévu. La nécessité d'un déploiement efficace de branchements informatiques apparaissait également, en même temps que celle d'une salle de réunion utilisable à la fois par le public et

³⁶ In Programme du concours, p.22.

par le personnel. Le bureau devait être conçu comme une bulle de verre permettant « de sentir le « pouls » du service »³⁷.

C'est néanmoins l'espace le plus problématique quant à la présentation qui en est faite dans le programme du concours. En effet, en prévoyant d'une part un accroissement de collections de 20000 à 35000 documents, et en spécifiant d'autre part que 238 m² seront nécessaires, les auteurs se mettent en contradiction avec leurs propres objectifs. Si l'on suit les ratios proposés par le Moniteur (p.322), la valeur moyenne de 1 m² pour 100 documents (tous supports, les allées comprises) conduit à un chiffre compris entre 200 et 350 m². Or les 238 m² demandés par le programme sont nettement insuffisants si l'accroissement se porte au-delà de 25000 documents environ, compte tenu du volant de livres empruntés (3000 à 5000). Toutefois, si l'on considère que ce volant peut aller jusqu'à 10000 documents, la surface prévue est suffisante, avec des « bouchons » à prévoir aux alentours des vacances d'été.

1.3.9. La salle d'études

Prévue pour la recherche documentaire et le travail personnel, cet espace doit être « enclouonné mais non fermé », ce qui est une gageure. Il doit privilégier la vue sur la Sûre et associer aux usuels les postes informatiques. Une banque de renseignements s'y trouve. On demande donc un traitement phonique performant et une abondante lumière naturelle. Les « 40 places » prévues ne semblent pas en cohérence par rapport à la surface indiquée sur le programme : ces 78 m² ne suffisent pas si l'on s'en tient au ratio du Moniteur (3,1 m² par place assise) qui indique plutôt un minimum de 124 m².

1.3.10. L'espace musical

L'existence en elle-même d'un espace musical à part est un choix qui, dans l'histoire de l'aménagement des bibliothèques, reste discuté. On le sait, la multiplicité des supports amène à s'interroger sur la création d'espaces spécifiques à chaque nouvelle invention. Actuellement, on s'oriente davantage vers des pôles thématiques qui intègrent chacun la totalité des supports existants : c'est le cas de la toute nouvelle Bibliothèque Centrale de Montpellier (architecte : Chemetov). Toutefois, la spécificité de ce secteur est réelle si l'on souhaite y diffuser de la musique, chose incompatible avec les autres secteurs. C'est le cas de Voiron : largement étoffé

³⁷ In *Programme du concours*, p. 24.

par rapport à l'ancien établissement, prévu à l'étage et en lien avec le palier, cet espace relié à un bureau doit pouvoir à terme présenter 5000 CD audio (ce qui correspond aux ratios du Moniteur, une surface de 60 m² étant très suffisante pour ce chiffre) et disposer de bornes d'écoute. « C'est un espace pouvant être largement ouvert mais pas inondé de soleil »³⁸.

1.3.11. Espaces de travail interne

Concernant ces espaces, le changement le plus important dans la réflexion qui a abouti au programme a consisté à les hisser à l'étage. La simulation prévoyait en effet nombre de bureaux au rez-de-chaussée, qui ont été réduits à leur plus simple expression sur le programme : bureau de la directrice donnant sur le hall d'accueil et l'espace jeunesse, et bureau de ce dernier secteur, accompagné d'une petite réserve de proximité. A l'étage se trouvent les salles d'équipement et de catalogage, un petit bureau d'appoint et une salle de détente pour le personnel. On notera que ces espaces totalisent à eux seuls 20,7% de la surface utile, comme nous l'avons souligné en 1.3.2, et viennent en deuxième position après l'espace adultes : c'est 6% de plus que la recommandation du Moniteur (14% de la SU), et c'est sans doute l'une des caractéristiques principales de cette bibliothèque. En réaction aux locaux vétustes et étroits de Mille-Pas, le programme demande un traitement généreux des surfaces de travail interne.

2. A bonnes questions bonnes réponses

2.1. Evaluer la réponse de l'architecte

Un bibliothécaire ne peut seul évaluer une réponse où entre déjà une multiplicité d'aspects techniques. La composition du jury et le déroulement de la consultation permettent de ne laisser échapper aucun de ces aspects : les techniciens mesureront la faisabilité du projet, l'élus son rayonnement, le bibliothécaire la réponse aux besoins ainsi que la fonctionnalité, et le responsable de la DRAC la viabilité de l'équipement. Nous présentons plus en détail les trois projets d'architecte en annexe VI, pour nous intéresser ici aux arguments qui ont valu au projet Charon&Rampillon de remporter le concours.

³⁸ In *Programme du concours*, p. 25.

2.1.1. Une façade animée

En premier lieu, c'est à l'évidence un projet dont la façade « parlait » immédiatement d'un bâtiment « différent », extrêmement en prise sur le monde de la communication. Un écran doublait la façade rue Kofler et la rendait vivante, permettant à l'origine de modifier régulièrement les « screens » sur lesquels diverses informations se seraient inscrites. Des affiches y trouvaient leur place, à côté de containers extérieurs desservant en livres une « voiture média » qui aurait fait le tour de la ville. Ces monte-charges figuraient les boutons de volume d'une radio, qui en montant et descendant auraient animé l'avant du bâtiment : cette métaphore était filée par la grande coque en forme d'enceinte de transistor qui, au-dessus de l'entrée, signalait depuis l'extérieur l'emplacement de la sonothèque. Le logo enfin de la médiathèque intégrait le @ de l'Internet.

2.1.2. Flux de circulation et « mur technique »

Sur le plan des espaces intérieurs, ce projet proposait une refonte très sérieuse du garage originel, cassant en partie le plafond pour obtenir un volume transparent, assurant un vaste hall (109 m² au lieu des 90 demandés par le programme) et, pour ce qui est des autres espaces, respectant à 5% près les surfaces données par le maître d'ouvrage. Le rapport d'analyse de la commission technique prévoyait ainsi un dépassement de 5,6% du coût d'objectif de 10 millions de francs, néanmoins accepté par le maître d'ouvrage. Les coûts de consolidation de la partie la plus ancienne du bâtiment étaient prévus par le projet de l'architecte.

C'est donc sur le plan des flux de circulation que le projet a le plus intéressé le conservateur : l'escalier et la passerelle formaient une solution ingénieuse de lisibilité des espaces en même temps que d'économie (seulement 12 m² contre 25 demandés pour l'escalier central), la transparence demandée sur la rue et à l'intérieur du bâtiment était garantie, et certaines réponses restaient très proches du programme (cloison amovible de la salle d'animations, salle d'étude avec vue sur la Sûre, vastes salles de travail interne). L'architecte a surtout su tirer parti des piliers incontournables qui soutenaient le bâtiment et pouvaient gêner la lisibilité au rez-de-chaussée, en les intégrant dans un « mur technique ». Celui-ci est garant de l'unité du bâtiment et répand tous les fluides

(électricité, informatique, futurs branchements) dans l'ensemble de l'équipement : c'est lui qui rend le bâtiment « intelligent », si nous reprenons la terminologie d'A.M. Chaintreau et J. Gascuel³⁹, en permettant une communication interne par l'Intranet, le téléphone, et l'ajout éventuel d'autres technologies.

2.1.3. Coût du projet

Le choix financier s'est donc porté sur un projet intermédiaire (10 567 636 f), le plus onéreux étant Aktis (11 541 497 f) et le plus économique Chabanne (9 999 261 f). Mais la prudence s'impose quant aux coûts avancés lors d'un jury, souvent revus à la hausse avec la phase d'Avant-Projet Détaillé. Le coût projeté ne peut donc être le critère déterminant, puisque le coût objectif dépend de la conjoncture économique : les entreprises, selon le contexte, pourront proposer des prix concurrentiels ou prohibitifs. On ne peut donc évaluer, lors du jury, qu'une marge approximative de dépassement. D'autre part, selon la qualité des prévisions calculées par le Bureau d'Etudes Techniques choisi par l'architecte, le coût avancé dans le projet peut être sous-estimé. Ce n'est d'ailleurs pas le cas pour le projet Charon&Rampillon, dont les prévisions quant à la consolidation par exemple se sont avérées exactes. De plus, lorsque le maître d'œuvre, au stade de l'APD s'est engagé sur les prix, il a bénéficié d'une conjoncture très favorable : le coût total de la médiathèque s'est ainsi élevé à 16 millions de francs, prévus dès janvier 1999, sans dépassement d'honoraires particulier. Du point de vue financier, l'opération est donc très satisfaisante pour le maître d'ouvrage, et cette bonne tenue de l'investissement tient bien entendu lieu de critère de réussite d'un chantier de bibliothèque.

2.2. Le dialogue et les concessions

Sans prétendre à l'exhaustivité, retraçons ici quelques-unes des questions qui se sont posées une fois le projet d'architecte choisi. Ce dernier conditionne déjà la réussite de l'ensemble puisque son choix valide les priorités de fonctionnement décidées dans le programme. L'originalité des options architecturales est désormais presque intouchable : tout au plus peut-on modifier certaines parties.

³⁹ In *Votre bâtiment de A à Z*, Paris, Editions du Cercle, 2000, p.42.

Ce fut le cas notamment pour la façade. Prêtant une oreille attentive aux précisions du maître d'œuvre, Frank Prunghaud, représentant le cabinet d'architecte et conduisant le chantier, a accepté bien des remises en cause. Ainsi, l'abandon de l'option bibliobus, jugée prématurée, a entraîné l'élimination des containers en façade, et la coque de radio qui assimilait la sonothèque à une boîte de nuit en la privant de lumière naturelle a été revue. La métaphore « transistor » a ainsi été très affaiblie. Cependant, pour ne pas dénuder totalement la façade rythmée par de grands pare-soleils, un compromis a été trouvé et une maille élargie placée au-dessus de l'entrée. Malheureusement ce motif qui était fortement soutenu par sa ressemblance avec les éléments d'une radio vire à l'anecdotique, et ne se fait plus comprendre que comme un ornement arbitraire, quelque peu à la mode dans les bâtiments actuels. La transformation du projet d'espace vert proposé par l'architecte en arrière du bâtiment, en simple haie ne concourt guère à rehausser ces matériaux « froids » de quelques touches de verdure.

D'autre part, l'éléphant qui orne le calicot à l'angle du bâtiment était au départ un rhinocéros. Jugé trop agressif par les élus, - ou trop engagé, ce rhinocéros n'étant autre que celui d'Ionesco, symbole d'antifascisme- il fut remplacé par le sympathique pachyderme ancêtre de Babar et solidement planté sur ses quatre pattes comme voudrait l'être tout équipement culturel pérenne. Symbole de mémoire, sans doute, cette image est un compromis.

Certaines surfaces ont connu des changements entre la phase « projet de concours » et la phase APS : le sas est ainsi passé de 4 m² à 7, mais globalement 40 m² ont dû être grignotés çà et là sur les surface utiles pour des raisons techniques. On voit ainsi le hall d'entrée passer de 109 à 89,9 m² (ce qui correspond finalement à la demande du programme : 90 m²), la banque de prêt de 40 à 35,5 m², le bureau de direction de 14 à 9,6 m² et l'espace musical de 60 à 56,8 m², pour les réductions les plus patentes. Tous les bureaux, en règle générale, ont été revus à la baisse, sauf le bureau de travail technique (43,5 au lieu de 42 m²). Les espaces publics, à 5% près restent cependant les mêmes que dans le projet de concours. On aménage surtout des circulations un peu plus larges, qui concourent à créer un espace aéré : 68 m² de circulations à l'étage au lieu de 63,5, et 19,25 m² de « dégagement service » au rez-de-chaussée, contre 11,8 prévus dans le projet.

Enfin, l'architecte a été missionné pour le mobilier. Après un débat au sein même de son cabinet au sujet des couleurs, il a choisi des teintes chaudes pour les banques de prêt et de renseignement et une teinte orangée pour le mur technique. Le medium étant un matériau

facilement rayable, composé de sciure de bois, des plaques de verre ont été prévues dès l'origine pour protéger les plateaux des banques. Au sujet des rayonnages, l'architecte demandait des éléments métalliques et surtout pas de bois, afin de conserver l'homogénéité du bâtiment. La disposition des livres à l'espace adultes a été sujet de débat : pour les bibliothécaires, il était important de ménager de petits recoins, des angles, des ruptures, tandis que l'architecte raisonnait plus en terme de lumière naturelle et d'effet de masse. Pour lui, une disposition en parallèle systématique aurait laissé la vue sur le dehors et aurait moins oppressé le visiteur ; c'est néanmoins l'option des bibliothécaires qui a été retenue, pour « faire moins supermarché ».

2.3. Qualités et imperfections du bâtiment existant

Le bâtiment tel qu'il se présente concrètement aujourd'hui, après huit mois de fonctionnement, laisse apparaître quelques travers, d'ailleurs signalés par tous les personnels lors de notre stage à Voiron. Des solutions sont envisagées en III.1.2.

2.3.1. Maîtrise des flux de circulation et gênes éventuelles dues à l'aménagement

En premier lieu, l'enchaînement judicieux des espaces garantit la vie de l'établissement en drainant le public jusque dans les points les plus reculés par rapport à l'entrée principale, facilitant l'accès des personnes handicapées (entrée de plein pied, sanitaires aux normes). La transparence opère sans brutalité son travail de mise en scène de la lecture, permettant à l'utilisateur de goûter la diversité des ambiances, espace après espace. Nous renvoyons ici, si c'est nécessaire, à notre description du bâtiment (I-2.3). L'effet de façade, plus ou moins apprécié comme nous le verrons, n'en constitue pas moins une accroche efficace. L'espace actualités joue son rôle d'antichambre grâce à son étirement le long de la façade arrière, et grâce à la diversité de son mobilier (banquettes, chaises avec tables, fauteuils). La banque principale est vaste et pratique, même en cas d'affluence : il y a suffisamment de place pour poser les documents, y entreposer des catalogues d'exposition et éventuellement accueillir un personnel supplémentaire consacré exclusivement à l'accueil téléphonique (tâche à ce jour partagée).

Toutefois, placée face au vitrage, la banque d'inscription est régulièrement aveuglée par la lumière naturelle : les *screens* de la façade, prévus à cet effet, sont insuffisants, et des stores intérieurs devraient arriver courant 2002 et régler cette difficulté d'ailleurs générale (rez-de-

chaussée et étage). Dans son ensemble, le hall dispose d'une surface qui joue un rôle temporisateur, mais la surface de 7 m² allouée au sas d'entrée est insuffisante, la seconde double porte s'ouvrant déjà quand la première n'est pas encore refermée, ce qui pendant la mauvaise saison crée un courant d'air froid.

2.3.2. Salles de lecture et d'animation : des atouts

La salle d'animation est extrêmement modulable : nous l'avons constaté en préparant soit une rencontre avec un écrivain, soit une exposition, ou en assistant aux réunions de personnel, à l'heure du conte ou au discours du maire lors du vernissage. Son acoustique ne crée pas cet effet d'écho désagréable des salles froides, et l'isolation phonique par rapport à la rue est très réussie : on peut s'y réunir à quinze sans éprouver aucune fatigue.

La salle d'études, malgré sa surface restreinte, parvient à proposer 39 places (40 demandées dans le programme) grâce à l'emplacement judicieux d'une tablette le long des fenêtres. Malheureusement une erreur de mesure due au Bureau d'Etude Technique – cf le glossaire p.71- (confusion entre « sous dalle » et « sur dalle ») a créé un décalé d'une vingtaine de centimètres et occasionné une margelle de béton de cette taille le long du mur : le mobilier a pu être adapté à cette contrainte, et l'habillage bois sera bientôt modifié en conséquence, dans le cadre de l'année « de parfait achèvement ». L'extrême sobriété du lieu, la vue sur la Sûre constituent des atouts très forts ; l'ajout de petites lampes individuelles achève de faire de cet endroit une coursive confortable. Il faut noter toutefois un positionnement trop haut de la dite tablette le long du vitrage, d'autant plus important à prendre en compte que les futurs branchements informatiques se situent à cet endroit de la pièce. L'acquisition de chaises réglables semble donc nécessaire.

2.3.3. Prises électriques

L'aménagement des espaces internes est malheureusement contraint, le positionnement du mobilier devant suivre les branchements électriques et informatiques. De plus, ces branchements dans chaque espace public ne peuvent être atteints qu'une fois démontée la plaque inférieure qui recouvre le « mur technique ». Cette disposition était prévue dans le descriptif de l'Avant Projet Sommaire (cf p. 71) mais semble avoir échappé aux bibliothécaires qui ont découvert cette contrainte une fois le chantier fini. Notons à leur décharge que la lecture des documents de l'APS n'est pas des plus printanières, et que bien des détails peuvent échapper à ce stade.

2.3.4. Quelques espaces sous-évalués

Les espaces de travail interne sont hétérogènes : autant les salles d'équipement et de catalogage sont vastes, autant les bureaux de l'étage sont exigus (musique et direction). Le bureau du rez-de-chaussée, initialement prévu pour la directrice, s'est avéré trop ouvert à tout vent, et le petit local de l'étage en fait désormais office.

L'espace adultes et l'espace musique souffrent moins que ces deux bureaux d'un manque de surface. Mais pour le premier, nous avons souligné que l'accroissement des collections allait poser problème, nécessitant peut-être de repenser l'aménagement. Les rayonnages paraissent assez serrés, et un fauteuil roulant, à l'aise dans les allées principales, peut tout juste s'engager dans les allées latérales, trop étroites pour y faire demi-tour. La densité des collections a cependant permis l'aménagement de petits coins de lecture qui sont autant d'îlots nécessaires. L'espace musique règle son problème de surface en passant du boîtier au « blister », pour réduire la place tenue par les disques . Ce lieu semble relativement confiné, car la maille d'inox de la façade empêche toute ouverture directe des fenêtres et concentre en chaleur le rayonnement solaire.

2.3.5. Limites de l'éclairage et de la ventilation

Ce dernier point renvoie à ce qui a été le plus souvent soulevé durant notre stage : l'insuffisance de la ventilation. Ce problème semble récurrent dans toutes les constructions neuves : que ce soit la Bibliothèque de l'ENS à Lyon, celle de Montpellier ou celle de Saint-Denis, les systèmes ultra perfectionnés de « rafraîchissement-humidification » connaissent des temps de rodage particulièrement longs (estimés à deux ans). Outre le son déplaisant – sifflement prolongé- de sa mise en route, et outre le fait que sa station de commande se trouve délocalisée (au Service Technique précisément), cette part du projet a fait l'objet d'une économie substantielle de 500 000 f HT, somme reversée sur le toit du garage qui nécessitait de lourds travaux. Du côté des Services Techniques, on assure que l'appareil choisi est suffisamment puissant et que la maîtrise de ses potentiels sera progressive, et permettra à terme de rafraîchir véritablement l'espace musique et l'étage dans son entier pendant la canicule, ce qui n'a pas été le cas cette année.

L'espace jeunesse brille par la diversité de ses couleurs : le mobilier très divers permet une utilisation optimale de l'espace. C'est cependant là qu'on note un certain défaut de luminosité à

la tombée du jour, les dalles de néons ne produisant qu'une lumière blanche. Le Service Technique de la Ville se dit conscient de ce problème et souhaite faire reprendre les mesures au luxmètre par l'entreprise responsable : nous ne disposons donc pas de mesures chiffrées, et ne pouvons mettre en avant que l'impression des personnels, qui est la même en adultes et en jeunesse, le système d'éclairage étant identique aux deux niveaux. Cela ne pose de problèmes majeurs qu'en hiver, puisque les horaires d'ouverture correspondent le reste de l'année aux heures d'ensoleillement. Dans la journée, l'abondance de vitrages colore de rayons de soleil cet espace très agréable et vivant.

2.3.6. Bruits de pluie et poussière de chantier

La somme récupérée sur le système de chauffage/refroidissement pour la réhabilitation du toit n'a sans doute pas été suffisante en matière phonique : l'acousticien n'a guère pu préconiser les matériaux qui auraient permis d'éviter, par temps de pluie, le bruit de sablier assourdissant qui remplit l'étage. Il conviendrait de se demander à l'avenir si une toiture en bac acier est opportune pour une bibliothèque. Par ailleurs, les grilles d'évacuation d'air et d'aspiration ont été placées l'une à côté de l'autre, ce qui a occasionné un circuit fermé où la poussière du chantier était réinjectée dans le bâtiment : ce défaut était visible sur les plans, et le BET ne l'a pas décelé, ce qui a nécessité l'ajout d'une manche à air à l'extérieur du bâtiment (à l'arrière heureusement).

2.3.7. Quelques accommodements

Sur le plan du fonctionnement interne, trois détails doivent encore être relevés :

- le circuit du livre ne peut suivre l'ordre prévu, les livraisons ayant lieu sur le dépose-minute et non à l'arrière du bâtiment : la haie qui s'y trouve ne barre pas précisément la route aux véhicules, mais ne rend pas cette desserte évidente aux livreurs qui ne connaissent pas l'établissement. Cela n'empêche pas le monte-charge, d'ailleurs proche de l'entrée principale, d'être utilisé.
- la porte coupe-feu de l'escalier de service doit être équipée d'un système de fermeture/ouverture automatique en cas d'alerte incendie, ce qui empêchera les possibilités de sortie illégales par l'entrée de service (jusqu'ici, si cette porte n'était pas fermée à clés, n'importe qui depuis l'étage pouvait sortir de la zone sécurisée).

- aucune grille de vidange au sol n'a été prévue pour l'entretien, ce qui conduit à utiliser les toilettes pour vider les seaux, et un local a dû être trouvé *in extremis* pour abriter l'appareil d'entretien des sols.

2.3.8. Souplesse des aménagements

Quelques-uns de ces désagréments auraient pu être évités au stade de la pré-programmation, par une concertation plus générale avec tous les membres du personnel et des calculs de surface fondés sur des ratios plus généreux. Mais l'éclairage naturel et artificiel, la ventilation, l'acoustique du toit et la finition des menuiseries, dépendent du niveau de prestation des entreprises plus que des prévisions bibliothéconomiques. Fort heureusement des aménagements sont toujours possibles, et ce n'est pas la moindre des qualités de la médiathèque de Voiron que de pouvoir modifier son intérieur à son gré. On sait en effet que certains architectes lient les mains de leur maître d'ouvrage en assimilant leur bâtiment à une œuvre d'art : l'absence de prétentions dans ce domaine permettra au contraire à la bibliothèque d'être vivante, de déplacer des meubles et d'ajouter des stores si elle le désire. C'est un gage de souplesse appréciable pour un bâtiment qui globalement honore sa mission, propose une belle palette de matériaux et de couleurs qui met en valeur ses collections et offre au public toute sorte d'escalades possibles.

3. La prestation des entreprises : quelques critères

Séduire et vieillir : voilà le défi paradoxal des matériaux employés. Si des mesures objectives de résistance à l'usure sont spécifiées sur les peintures et les revêtements (dont l'étude ne peut être l'œuvre d'un élève-conservateur), quelques critères d'évaluation matériels peuvent être dégagés de l'exemple de Voiron, pour optimiser encore le résultat final.

3.1. Sols

Dans ce domaine, le choix est moins entre parquets et moquettes qu'entre plastique et linoléum. Des contraintes existent sous la forme d'un classement UPEC (Usure Poinçonnement Eau Produits chimiques) qui décide de la résistance du matériau : habituellement, on demande un niveau 3-4, le niveau 4-5 étant le maximum. Le plastique gris choisi à Vénissieux est ainsi d'une grande résistance mais peut être écarté pour des raisons esthétiques évidentes : froid et criant sous le pied, on peut lui préférer le linoléum,

vieillissant plus vite mais à base de produits naturels plus « tendres ». Quitte à renouveler tous les 15-20 ans le revêtement, il nous semble jouable d'opter pour des matériaux plus fragiles mais aussi plus esthétiques. Quant au caoutchouc coulé, le personnel d'entretien de Voiron note qu'une odeur désagréable s'en dégage à chaque lavage, rendant nécessaire la vaporisation de parfum. Il convient de vérifier systématiquement si le choix des produits d'entretien est contraignant ou non. Enfin, signalons qu'une protection au moyen de bâches est fortement recommandée au moment du déménagement.

3.2. Peintures

Ce choix est aussi délicat que le précédent : une belle teinte peut s'avérer une peinture trop délicate. C'est le cas du magnifique bleu imitation « Klein », très salissant et déjà rayé au niveau des tables de travail du secteur jeunesse. L'entretien de ces peintures pose également problème lorsqu'elles sont serrées, comme c'est le cas à Voiron, immédiatement derrière le vitrage. Quant aux peintures sur structure métallique, les quelques cloques constatées près de l'ascenseur semblent un défaut local, même si elles poussent à observer de très près et régulièrement l'évolution des peintures de même type qui recouvrent les poutres métalliques du bâtiment.

3.3. Vitrages

Que ce soit à Roanne, Vénissieux ou Voiron, les grandes surfaces vitrées, très esthétiques et médiatiques, doivent tôt ou tard être complétées par des stores. Dans ce cas, pourquoi ne pas y penser dès le projet plutôt que de laisser le personnel griller un été pour s'assurer de la nécessité de passer commande ? Un devis de maintenance doit également faire partie de l'APD, ces vitrages se salissant très vite. Il nous semble qu'un nettoyage annuel soit insuffisant : le rythme doit être convenu en mairie. Quant aux fenêtres, le souci d'éviter tout vol de livres ne doit pas faire oublier que l'aération directe est le plus simple moyen de ventilation existant à ce jour : aussi les fenêtres ont-elles le droit de s'ouvrir, du moins dans leur partie supérieure...

3.4. Grand nettoyage

La poussière du chantier ne disparaît qu'au bout d'une année, indépendamment des problèmes de ventilation. Une petite couche se dépose sur les tuyaux de ventilation, tour à tour rutilants et saupoudrés : il conviendrait donc, après la première année de brassage

d'air, de prévoir un grand nettoyage qui redonnerait à l'équipement son lustre encore tout prêt à rejaillir. Il est même probable que ce nettoyage allongerait la durée de vie de certaines peintures et éliminerait massivement la première cause d'empoussièrement des livres dans un nouveau bâtiment.

3.5. Impondérables

Les imprévus au moment même du chantier rendent fondamentale la vitesse de réaction du maître d'œuvre, comme celle du maître d'ouvrage. Les réunions hebdomadaires permettent de poser les problèmes et de faire défaire dans les plus brefs délais ce qui a été mal fait. C'est ainsi que l'escalier de service de la médiathèque a fait l'objet de deux refontes. Néanmoins, il faut s'attendre aussi à des imprévus plus contraignants : le bâtiment a été livré, par exemple, sans clés, l'entreprise en question ayant déposé son bilan en cours d'année. L'année de parfait achèvement peut suffire à trouver une solution, comme cela a été le cas (dix mois après ouverture, les clés ont été fournies). Les livraisons de mobilier constituent enfin un sujet délicat : commandées trop tôt elles risquent de revenir très cher au maître d'ouvrage (une commande à long terme peut occasionner des surcoûts de stockage), commandées trop tard elles compromettent le déménagement. Pour monter le dossier de subvention de la DRAC, il est donc conseillé de donner des coûts indicatifs plutôt que de passer déjà commande.

III- LE SUFFRAGE DU PUBLIC

Si les moyens politiques de la réalisation ont été pris, si cette dernière a été prévue dans les moindres détails, si enfin le bâtiment semble solide, durable et fonctionnel, encore faut-il qu'il rencontre un accueil favorable auprès du public qu'un tel investissement vise, et dont les élus souhaitent la reconnaissance.

Soulignons pour commencer que deux objectifs importants ont toutes les bonnes raisons du monde d'être atteints dans un avenir proche : le nombre total d'inscrits est passé de 2500 en 1998 à 6184 fin 2001, et les jeunes de 14-20 ans représentent en novembre 2001 près de 12 %⁴⁰ des inscrits (contre 8 % l'année passée, dans l'ancienne bibliothèque). De plus, la médiathèque n'a pas terminé sa montée en charge, de nouvelles inscriptions ayant lieu chaque jour. Après moins d'un an d'ouverture, on assiste à un bond de 6,5 % de la population voironnaise à 17 %, l'objectif initial étant fixé à 25 %. Notons que ces 17 % situent d'ores et déjà Voiron au-dessus de la moyenne nationale qui est de l'ordre de 15 %⁴¹.

Par ailleurs, 12 % des inscrits viennent de la commune avoisinante de Coublevie, et 29% en tout de l'extérieur de l'agglomération de communes. Davantage de recul permettra aux statistiques de parler de la répartition par catégories socio-professionnelles, au sujet desquelles il est un peu tôt pour s'exprimer. Dans le but de connaître dans le détail les réactions au tout nouveau bâtiment, nous avons donc interrogé durant le mois de novembre 2001, au moyen de deux questionnaires séparés, le personnel de la médiathèque et le public. Nous présentons ici nos conclusions les plus importantes, le dépouillement scientifique des questionnaires se trouvant en annexes VII et VIII.

⁴⁰ Statistiques du logiciel de la Médiathèque Philippe Vial, *Pergame*.

⁴¹ Sylvie Fayet « La construction de Bibliothèques Municipales : tendances générales » BBF, Paris T.41, n°5, 1996.

1. Le personnel : renoncer, avancer...

1.1. L'épreuve de l'ouverture

Au moment de la découverte du bâtiment par les usagers, le personnel est en première ligne : plus de discours édifiants sur les missions de la médiathèque, plus de réunions de réflexion autour des besoins à venir, le public et les délais le prennent à la gorge. C'est là que se mesure vraiment l'implication de chacun dans le projet de construction : ceux qui en sont intimement porteurs vont communiquer au public la vision et le plaisir qui sont les leurs, tandis que les autres, tenus à l'écart par la force des choses ou même réticents au projet, auront plus de mal à se reconnaître dans leurs nouvelles tâches de cicérone. Pour les uns comme pour les autres, cette période est de toute façon exténuante : « trois mois d'hébétude » résume la directrice. Elle pense d'ailleurs qu'une préparation psychologique (comprenant le déménagement) n'aurait pas été superflue.

Ainsi, le travail répétitif de présentation du bâtiment et du fonctionnement, la perte de repères liée au déménagement, les tensions entre secteurs engendrées par les impératifs d'installation rendent plus que jamais le personnel vulnérable. L'aboutissement des travaux crée chez les porteurs du projet un sentiment d'être « vidé », tandis que d'autres réagissent à la nouveauté par une critique sans frein, d'autant plus facile qu'un contexte d'ouverture est toujours semé d'embûches. La position de juge que s'arrogent certains, les sarcasmes sur la fonctionnalité retombent alors sur les concepteurs comme autant de sentences. Il faut alors toute la maturité possible pour accepter de regarder en face le bâtiment existant, en objectiver les qualités et les défauts, pour marquer nettement le passage à une autre étape que celle de la conception. Pour une bonne partie du personnel, par contre, ce qui se joue à cette étape est la capacité de se mettre à la place de l'utilisateur, de s'abstraire de son propre lieu de travail pour accéder au plaisir de contempler l'édifice, de flâner entre les rayons, bref de s'appropriier les lieux : faute de quoi le public lui-même aura l'impression de se trouver face à n'importe quel personnel de n'importe quel service public, alors qu'il s'agit ici de transmettre l'esprit d'une bibliothèque.

Enfin, sachant que la valeur réelle du bâtiment se révélera avec le temps (peut-on d'ailleurs parler de produit « fini » ?), on est en droit de relativiser les critiques comme les louanges, à condition de ne pas écarter toute idée d'évaluation. Certes, on est en droit de se poser la question : pourquoi évaluer son bâtiment une fois qu'il est terminé ? Evaluer le projet et le programme semblait bien suffisant. A notre avis cependant, hormis

la nécessité non négligeable de thésauriser les expériences de construction municipale en France, une telle évaluation – comportant un volet matériel et donnant la parole au personnel et aux usagers – permet de prendre conscience des points forts et faibles du nouveau bâtiment, et de motiver les améliorations techniquement possibles, en même temps qu'elle est l'occasion de réunir l'équipe autour d'un nouveau projet. Ce dernier n'est plus « quelle bibliothèque allons-nous programmer ? » mais « quelle équipe allons-nous construire ? ». Il va de soi que réussir une bibliothèque passe par la réussite d'un projet commun à tous. Il s'agit autant de formaliser les tâches, de prendre ses marques, que de donner sens aux outils : quel type de présence proposer dans la salle d'études, où mettre en place un service de bureautique, doit-on ouvrir la salle d'animations à des activités sans rapport avec la médiathèque ? Au chantier du bâtiment succède donc le chantier permanent du fonctionnement, qui donne vie à la médiathèque.

Il s'agit finalement de faire son deuil de la bibliothèque idéale, de laisser désormais de côté, pour les uns, leurs attributions de concepteur et de chef de projet afin de ne pas s'identifier au bâtiment qu'ils ont en partie créé, et pour les autres, de s'emparer de l'outil encore tout neuf. De toutes les manières, comme nous allons le voir, une bibliothèque neuve fait ressortir tous les conflits latents et pousse chacun à exprimer sa conception même du travail.

1.2. Des murs et des hommes : réponses au questionnaire

Ainsi, l'usage du questionnaire⁴² qu'ont fait les 2/3 du personnel nous a révélé son insatisfaction. Seulement, cette dernière est-elle chronique ou conjoncturelle ? Là est la question. Interroger les employés sur le bâtiment quand leur mécontentement concerne les 35 heures expose, il est vrai, une enquête à devenir l'exutoire des passions du moment. Non que les réponses soient globalement négatives : bien des qualités telles que la transparence, l'ouverture des espaces, l'abondante lumière naturelle, la gaieté des coloris et la fonctionnalité reviennent sous leur plume et les défauts envisagés ne surprennent guère. Ce sont des motifs déjà évoqués ici : parmi les plus cités, la climatisation déficiente, la luminosité insuffisante, l'ensevelissement gênant, les bureaux trop exigus, l'isolement de l'espace musique. Mais très peu de réponses (2) font spontanément la

⁴² Cf. annexe VII.

comparaison avec l'ancien établissement, alors que 12 personnes sur les 18 interrogées y travaillaient. Ce qui indique une certaine absence de recul.

D'autre part, l'absence de vision à la fois globale et concrète des choses nous a surpris : chacun voit midi à sa porte. Il est malgré tout agréable de lire quelques réponses qui tiennent compte de l'ensemble du fonctionnement et proposent réellement un changement, car certaines remarques, peut-être faute de temps, restent aussi générales que péremptoires : « améliorer la banque », « circuit du livre à améliorer », sans propositions précises à la suite. La question du circuit du livre se résume ainsi pour deux employés au délai trop important de remise en rayons, somme toute normal d'ailleurs. Pas un mot sur les facilités de circulation ou les vastes rayonnages de la salle d'équipement. Enfin et surtout, c'est le peu d'aptitude à souligner les qualités des espaces où les personnels travaillent qui nous a le plus frappé, et est sans doute signe d'un malaise qui trouve sa source ailleurs : on voit même des défauts surgir dans la ligne « qualités », et des défauts qui n'en sont pas. La vaste table de la salle d'équipement est « peu pratique », ou le bureau-bulle de l'espace adulte (le plus grand de l'équipement) « trop petit ».

Mais il peut sembler normal que les personnes dont la médiathèque est le lieu de travail quotidien soient plus difficiles. Certaines critiques sont d'ailleurs constructives pour les futurs projets d'aménagement. Au premier chef, indiquons la forme des banques retour (en U) en adulte et jeunesse : trop étroites ou convenables selon les uns et les autres, elles ont le défaut, sur lequel tous s'accordent, d'être cachées par les piliers en obligeant le bibliothécaire « à forcément tourner le dos à quelqu'un ». En second lieu, on propose la création d'espaces de rangements dans le mur technique, à côté des banques, qui manquent d'espaces de ce type (les chariots cumulent tout), ce qui semble réalisable avec l'aide de l'architecte. En troisième lieu, il est important de prévoir une banque d'accueil/prêt/inscriptions un peu plus près de l'entrée et plus loin de l'espace actualité que les flux de public dérangent. On signale également que le parti pris de mixité des âges en espace jeunesse pose des problèmes pour les tout-petits, pour qui un espace réservé peut être une bonne chose.

Enfin, parmi les détails techniques qui peuvent faire l'objet d'une solution, on trouve l'ajout de caches entre les pieds des étagères et le sol pour éviter que la poussière ne s'accumule à des endroits inatteignables avec les outils courants d'entretien, l'ajout d'étagères en espace adultes, l'achat de stores pour tout le bâtiment, l'ouverture retardée

de la seconde double porte pour couper le courant d'air du sas, l'augmentation du niveau lumineux dans le coin ados et le secteur Histoire, la perforation des plaques qui rendent inaccessibles les prises, l'atténuation des bruits de la boîte à livre (et par conséquent l'amélioration de l'état des documents) par une mousse ou une moquette, le réglage de l'alarme qui, digne d'un film de Tati, se déclenche lorsque le téléphone sonne, le lavage plus fréquent des vitres et la décoration par quelques plantes vertes. Enfin, pour l'extérieur, l'aménagement d'un parking est proposé ainsi que la sécurisation de la circulation pour les piétons qui traversent une voie très passante. Ces indications fort concrètes, faites par l'écrasante majorité (15 « oui » à la question « souhaiteriez-vous voir apporter des modifications au bâtiment ? ») montrent une volonté réelle de se saisir du bâtiment, de l'améliorer, et donc des capacités à surmonter la crise humaine que l'équipe traverse.

On lit ainsi avec plaisir les mots « claire », « agréable », « belle », on voit soulignées les possibilités de circuler, de s'asseoir partout, de découvrir une exposition bien présentée. Les bénévoles sont la plupart du temps enthousiastes, bien que peu adeptes de l'architecture contemporaine. Ils admettent « qu'on est peut-être un peu cramponné à notre époque », trouvent que « ça fait un peu hangar » mais apprécient la transparence de la médiathèque : « voir les gens se mouvoir de dehors , c'est beau, c'est attractif ». Le jugement est alors très nuancé : « l'utilitaire prime sur l'esthétique, mais on ne peut pas dire que ça ne soit pas esthétique ». Pour le personnel professionnel, l'espace jeunesse et la salle d'étude arrivent en tête : « attirant », « bien agencé », « coloré » pour le premier, « bien proportionnée », « mobilier chaleureux », « reposante », « une merveille ! » pour la seconde. Seules 5 personnes sur 18 ont travaillé dans un établissement de taille comparable, celui-ci constituant donc une véritable nouveauté. Les adjectifs cités ici montrent que le personnel ne s'est pas cantonné à la fonctionnalité, d'ailleurs plébiscitée. Il est ainsi fort probable que l'ensemble du personnel soit d'accord sur le fond, abstraction faite des oppositions de personnes ou des questions d'humeur, qui poussent parfois quelques enquêtés à abréger leurs réponses dans la crainte qu'elles ne soient utilisées contre eux, ou à ne remplir que la colonne « défauts » pour se décharger d'une certaine tension.

2. Répercussions du bâtiment sur les pratiques

De l'aveu de certains membres du personnel, certains comportements sont le produit du nouveau bâtiment. Conscients de payer l'absence d'une grande bibliothèque à Voiron pendant vingt ans, et « qu'il y a tout à faire », ils militent en permanence pour le respect des lieux. Ce « respect premier » qui existait dans l'ancien établissement semble s'être perdu : les usagers ne comprennent pas la voix basse des bibliothécaires, répondent à leur téléphone portable entre deux rayonnages ou parlent à voix haute dans les espaces de circulation « où il n'y a pas de livres ». Les moins de quinze ans n'hésitent pas à courir sur la passerelle. Dans une certaine mesure, la volonté de ne pas créer « un bâtiment intimidant », exprimée dans le programme, trouve ici sa conséquence la plus néfaste, en même temps qu'elle est parvenue à attirer de nouveaux publics.

Ainsi, l'héritage industriel encore visible, les matériaux contemporains permettent-ils peut-être aux jeunes générations de se sentir plus à l'aise – trop à l'aise, diront certains- dans un bâtiment ni conventionnel ni édifiant, ce qu'atteste l'habitude prise par certains groupes d'adolescents de s'asseoir derrière la médiathèque, sur les rebords des vitrages qui constituent de parfaits petits bancs, d'où ils couvrent parfois de graffitis les murs trop blancs du bâtiment. Il semble aussi que la médiathèque s'apparente désormais davantage à un lieu de consommation qu'à une traditionnelle bibliothèque : « on va passer à la caisse », « où est la vendeuse ? », « on l'achète ? » sont des remarques quotidiennes entendues de la bouche d'enfants ou d'adultes. Devant les collections de jeunesse qui chaque semaine reviennent en piteux état, une bibliothécaire va jusqu'à affirmer que « l'architecture du bâtiment est cause du manque de respect pour les livres ». Il semble, malgré tout, que ce peu de soin soit le résultat de bien d'autres facteurs, étrangers à l'architecture du lieu. Les banques de retour de chaque espace restent alors des lieux de sociabilité, de dialogue, qui favorisent le règlement des éventuels différends, comme l'avait prévu le programme qui ne centralisait pas les retours.

A l'opposé – et les lois de la proxémie y sont sans doute pour quelque chose, autant que le contenu des collections – la salle d'étude engendre silence et concentration, y compris lors des travaux en groupe que permettent les tables à quatre places, là où le claquement nerveux des CD apparente l'espace musique, les mercredis et samedis, à un magasin de soldes. Plus qu'ailleurs, on ressent là la pression des usagers, leurs demandes instantes, une impatience créée par l'attente de l'ouverture et un fonds qui n'est pas encore entièrement complet. A ce titre, on ne peut qu'être sensible au très fort cloisonnement des pratiques, en dépit d'une circulation

prévue pour que les mélomanes passent par l'espace adultes – et par conséquent par les livres – pour se rendre à l'espace musique. Chaque usager se rend à « son » espace. Seule exception : le podium de l'espace jeunesse, utilisé par des adultes qui accompagnent leurs enfants, mais aussi, chose plus surprenante, par des adolescents qui préfèrent le confort des poufs aux chaises du « coin ados ».

On voit enfin se développer une pratique que nous appellerons celle du « dépose-minute ». On entre quelques instants seulement, pour emprunter et partir aussitôt : la fonctionnalité de lieux le permet; on vient aussi aux nouvelles, et nombre de non-inscrits prennent place dans les fauteuils de l'espace actualités pour consulter la presse ; on laisse ses enfants autonomes au rez-de-chaussée pour aller choisir ses livres à l'étage ; on autorise même certains enfants à venir seuls à la médiathèque depuis l'école toute proche. Enfin les petites tables de style « café » accueillent dans le hall ceux qui se sont donnés rendez-vous. Entre lieu de repos et passage-éclair, la médiathèque-passerelle transforme en spectateur celui qui s'arrête un moment, et est porteuse des tensions de notre époque : on voit ainsi nombre d'adultes chuchoter à l'oreille des tout-petits qu'il faudra être sage, car « on est à la bibliothèque », et nous confier que « si on les écoutait, on resterait des heures ».

3. Du « hall de gare » au « petit Beaubourg » : questionnaire aux usagers

Avec le déménagement, le bouleversement des pratiques qu'a exigé le nouveau bâtiment, les anciens inscrits ont-ils suivi le mouvement ? Les plus de 60 ans ont-ils bien jugé cette médiathèque qu'une jeune fille qualifiait de « flash » ? Les jeunes usagers ont-ils été conquis ? Et le public dans son ensemble a-t-il apprécié les lieux, ou s'en détourne-t-il dès qu'il peut, comme l'avoue d'un ton indifférent cet homme : « moi, tant qu'il y a des livres, je viens » ? Pour répondre à ces questions, nous avons pu interroger 105 personnes inscrites à la médiathèque (38 % d'hommes et 62% de femmes, de 6 à 80 ans), pendant un temps allant d'un quart d'heure à trente minutes, en les avertissant que ce questionnaire était « destiné à évaluer (votre) satisfaction par rapport au nouveau bâtiment et à communiquer (vos) impressions aux architectes de bibliothèques modernes », ce dernier point pour répondre au souhait exprimé par Frank Prungnaud. Le détail de la genèse de ce questionnaire, de la méthode utilisée ainsi que le dépouillement scientifique figurent en annexe VIII.

Les questions qui se posaient étaient d'ordres différents :

1° d'ordre fonctionnel :

- mesurer les performances du bâtiment (bruit, luminosité, chauffage, « atmosphère ») ;
- évaluer la satisfaction par rapport aux services (horaires, offre documentaire) ;

2° d'ordre urbanistique :

- évaluer la localisation de la médiathèque dans la ville ;
- déterminer objectivement la nécessité de construire un parking ;

3° d'ordre historique :

- comparer les avis des anciens inscrits et des nouveaux (le critère étant l'inscription à l'ancienne bibliothèque) ;

4° d'ordre sociologique :

- classer les avis par tranches d'âge pour déterminer les sensibilités des diverses générations ;
- évaluer les visites (durée et fréquence) ;

5° d'ordre esthétique :

- cerner les goûts (couleurs, mobilier, espaces)
- connaître l'opinion du public à propos de la façade de la médiathèque ;
- enfin cerner la représentation mentale que le public se fait de l'actuel bâtiment (à quels autres types de bâtiments il l'assimile, si l'image du bâtiment réhabilité gêne la perception du nouveau bâtiment).

Tout cela, afin de dresser un panorama des performances de cette médiathèque. On le voit, certains thèmes portent davantage sur les services que sur le bâtiment en tant que tel. C'est qu'il nous paraissait artificiel de ne nous intéresser qu'à l'enveloppe, la « réussite » finale étant le service au public, notamment en termes d'offre documentaire, de conseils à la lecture et d'horaires d'ouverture. De plus, nous désirions fournir à la Médiathèque Philippe Vial les éléments d'une enquête de satisfaction classique, en sus de notre sujet : l'évaluation des services figure néanmoins en annexe, les pages suivantes se concentrant sur la problématique architecturale.

3.1. Tendances actuelles

3.1.1. Utilisation des espaces

L'espace adultes est, comme on pouvait le prévoir, de loin le plus utilisé : à la question « quel(s) espace(s) utilisez-vous de préférence ? », il est cité en première position dans 63% des cas, contre 20% pour la jeunesse et 7,6% pour la musique. Actualités et salle d'études sont à égalité, cités en premier par 4,8% des usagers tout de même, ce qui est un bon score pour la salle d'études qui commence à rencontrer son public. Les réponses données en second rang sont également intéressantes : 30,5% citent l'espace musique qui connaît donc le meilleur score après l'espace adultes, et 19% l'actualité. On peut conclure que l'utilisation de ce dernier espace est souvent subordonnée à un autre objectif (celui d'emprunter des documents dans un autre espace).

Parmi les espaces qui font l'objet d'un rejet, l'exiguïté de l'espace musique est citée cinq fois, celle du « coin ados » une fois et on déplore par deux fois le peu de places assises dans l'espace actualités (aux heures de pointe) ainsi que son ouverture à tout vent. La salle d'études n'est rejetée, nous semble-t-il, que pour des raisons scolaires, par une adolescente dont le seul argument est l'impression d'être « dans un bocal ». Enfin, un usager trouve l'entrée trop dépouillée : « il n'y a pas de livres, ce n'est pas une bibliothèque, il manque quelque chose ». Rappelons que 17,1 % seulement des sondés ont répondu oui à la question « Y a-t-il un espace que vous n'aimez pas ? », ce qui porte à 82,9 % le taux de personnes satisfaites.

3.1.2. Rapidité des visites

La fréquence des visites est relativement élevée : certes, seuls 10,5 % des lecteurs viennent deux à trois fois par semaine, mais 27 % une fois par semaine et 40 % une fois tous les quinze jours. Seulement 19 % des inscrits sondés viennent moins d'une fois par mois, la durée du prêt à Voiron étant d'un mois. Seulement le taux de 40 % ne doit pas nous leurrer : 25 % des sondés déclarent passer moins d'une demi-heure dans les murs, et 36 % entre une demi-heure et une heure. Sachant que les réponses « une demi-heure » ont été comptées dans cette seconde catégorie, et qu'une grande majorité de personnes ont dû

donner un temps moyen peut-être surestimé (qui fait partie de l'image de marque du bon lecteur), et enfin que les visites de 10 minutes à un quart d'heure représentent près de 80 % de la tranche « moins d'une demi-heure », on observe que les pratiques studieuses qui excèdent l'heure et demie sont très rares (4 %) et que la visite « dépose-minute » est presque la règle. Peut-être la convivialité du bâtiment parviendra-t-elle à la longue à allonger le temps de visite.

3.1.3. Signalétique, silence, luminosité et température...

Ces éléments qui concourent à créer « l'ambiance » ou le *comfort* de l'établissement font l'objet d'un net consensus. A la question « trouvez-vous facilement ce que vous cherchez ? » (pour laquelle nous précisons qu'il s'agissait de la signalétique, de la logique de classement et de la lisibilité des cotes sur les rayonnages), seuls 14,3 % des sondés répondent « difficilement », contre 75,2 % « assez » ou « très facilement ». Les personnes âgées ne semblent pas éprouver plus de difficultés que les autres. De même pour l'éclairage, de façon plus surprenante si l'on considère les griefs du personnel par rapport à cette question : 74,3 % le trouvent suffisant, 16,2 % très efficace, 7,6 % insuffisant et seulement 1% mauvais. Peut-être ce plébiscite s'explique-t-il par la confusion entre éclairage naturel et artificiel, et par l'expérience de lecture à la tombée de la nuit que cela implique. De même, l'âge ne fait rien à l'affaire : les réponses « insuffisant » concernent dans les mêmes proportions les tranches des moins de vingt ans, des 30-40 ans et des 40-50 ans.

Même chose pour le niveau sonore, perçu de manière homogène par tous les âges. La médiathèque est très silencieuse (10,5 %) ou silencieuse (76,2 %), et seulement 13,3 % des sondés la trouvent bruyante, avec 0 % pour « très bruyante ». Seule la climatisation fait l'objet d'un part plus importante de critiques : en tout, 22,9 % la trouvent insuffisante ou déficiente, et 71,5 % suffisante ou très performante. Une grande partie des inscrits trouve ainsi l'ambiance du bâtiment chaleureuse (26,7 %), ou agréable (50,5 %), alors que le terme « désagréable » ne recueille aucune réponse, et que le mot « froide » concerne 19 % des réponses. Si l'on croise les âges avec cette question sur l'ambiance, on s'aperçoit que la génération la plus critique est celle des 40-50 ans (8 réponses pour « froide » et 13 pour les termes positifs), la plus indulgente celle des plus de 50 ans (2 « froide », beaucoup « d'agréable », mais peu de « chaleureuse »), et la plus enthousiaste celle des moins de 20 ans (27 réponses positives pour 2 négatives).

3.1.4. Localisation et parking

Une proportion massive d'usagers vient en voiture à la médiathèque : c'est le cas de 72 % d'entre eux. La demande d'aménagement d'un parking n'est pourtant pas une priorité pour la majorité d'entre eux, qui trouvent facilement à se garer sur les emplacements de la Chartreuse, malgré les avertissements de celle-ci (terrain privatif). Cependant 7 % de réponses demandent malgré tout un parking desservant la médiathèque. En toute bonne logique, la localisation est appréciée, assez loin du centre-ville pour stationner facilement et sur la N75 direction Grenoble : 53 % la trouvent très bien placée, 35 % assez bien, 8 % plus ou moins mal placée. La justesse de la localisation est donc reconnue, en partie due à l'accroissement des inscrits en provenance de Coulevie, ville résidentielle toute proche.

3.2. Le poids du passé ?

« J'aimais mieux l'ancienne » disent certains. Les quelques chiffres cités plus haut ont déjà infirmé l'hypothèse d'un rejet de la médiathèque par les plus de 60 ans. La façade ne provoque pas non plus de réactions négatives dans cette tranche d'âge : c'est plutôt la génération suivante, de 40 à 60 ans, qui quantitativement cumule le plus de critiques (13 réponses « non, pas trop » et « non pas du tout » à la question « aimez-vous la façade de ce bâtiment ? »). Mais il faut noter que cette tranche d'âge a presque le même nombre de réactions positives. Les 20-40 ans quant à eux sont très enthousiastes, avec 11 réponses « oui, beaucoup » et en tout 25 réactions positives contre 10 négatives. Cependant la palme revient aux moins de 20 ans : 7 « oui, beaucoup » et 16 « oui, assez » pour seulement 8 « non, pas trop ». On peut se demander si une certaine désillusion des générations qui ont connu les tentatives architecturales audacieuses et parfois malvenues des années 70 n'intervient pas dans les réponses des 40-60 ans.

Par ailleurs, la comparaison avec l'ancienne bibliothèque, et la connaissance des anciennes fonctions du bâtiment peuvent également jouer dans la perception qu'en a le public. Ainsi, si 47,6 % disent savoir à quoi servait le bâtiment auparavant, lorsqu'on croise cette information avec la question « aimez-vous la façade ? », on constate que ces personnes sont moins enthousiastes que celles qui ignoraient le passé de ces murs (8 « oui, beaucoup » contre 15). Ainsi les usagers qui ignoraient tout des garages Munoz et du Musée de la Soierie qui s'y trouvait ont pour la plupart été très surpris d'apprendre que la médiathèque était issue d'une réhabilitation, signe de la réussite de celle-ci : les personnes qui connaissaient le garage en question avouent également ne jamais y repenser

(70 % d'entre eux). Enfin les anciens inscrits (54,3% des sondés) sont globalement moins enthousiastes vis-à-vis de la façade que les nouveaux venus (23 réponses négatives contre 9), ce qui peut se comprendre par l'attachement dont tous font preuve au sujet de Millepas. Il faut noter que la comparaison tourne à l'avantage de la médiathèque lorsqu'il s'agit de deviner s'il y a autant de documents ici que dans l'ancienne : 26,7 % affirment qu'il y en a plus, et 19 % qu'il y en a même deux fois plus, ce qui est une surestimation généreuse toute à l'honneur du nouveau bâtiment !

3.3. Un bâtiment ambigu

3.3.1. « Salle de spectacle » ou « usine » ?

Quelle image pouvait bien être celle de la médiathèque dans l'imaginaire du public ? Telle était notre question, qui n'a surgi qu'après plusieurs rencontres, notamment avec des personnes qui s'étonnaient que les structures métalliques de l'ancien bâtiment, les tuyaux d'aération, le mécanisme de l'ascenseur n'aient pas été cachés. Nous avons donc cherché à savoir à quel autre type de bâtiment les usagers avaient pu penser en entrant la première fois, si ceux qui ignoraient que des garages s'y trouvaient étaient en mesure de deviner le passé de ces murs d'après ce qu'ils voyaient, et s'ils pouvaient rapprocher la médiathèque d'autres établissements, en classant une liste donnée.

A la première question, qui met en œuvre des compétences d'analogie et à laquelle l'enquêteur ne proposait aucune aide, les réponses spontanées sont : « un musée » (20 % des citations), « Beaubourg » (18 %), « une gare » comme celles de Grenoble ou de Valence (7 %) et « des bâtiments administratifs » type « mairies neuves, Conseil Général de Marseille ou Hall des Assedics » (7 %). A cela s'ajoutent tout de même « une médiathèque » (Grenoble, Agde, Moirans), « un bateau » (3 %), et un « lieu de culture » type MJC. L'image muséale de la médiathèque se justifie par les nombreuses vitrines d'exposition présentes dans le hall, particulièrement au moment de notre questionnaire (Lire en fête). La comparaison avec Beaubourg s'appuie sur les tuyaux, la transparence de part en part du rez-de-chaussée et les couleurs vives. L'idée d'une gare, apparemment plus étonnante, est liée à la grande hauteur de plafond, aux matériaux métalliques ainsi qu'aux portes automatiques, de l'aveu même des usagers. Enfin la passerelle, les hublots de la salle d'études et l'escalier de bois activent des symboles maritimes qui justifient l'image du bateau.

Pour ce qui est de deviner à quoi servait ce bâtiment, seuls répondaient donc les 53 % qui en ignoraient le passé : mais seulement la moitié (28 personnes) a proposé une réponse. En tête, «une usine» (16 % des réponses) et «un entrepôt», avec des réponses intermédiaires comme «entreprise», «mairie», à nouveau «musée», puis «école» et «gymnase». L'image industrielle reste visible, notamment grâce aux poutres métalliques et à la croix de Saint-André qui apparaît dans l'espace jeunesse. C'est incontestablement le volume actuel, complètement ouvert, qui a pu faire penser aussi à «une halle de marché» ou à une «salle des fêtes».

Enfin, il fallait choisir un ordre préférentiel pour répondre à la question : «si ce bâtiment était autre chose qu'une bibliothèque, à quoi vous ferait-il penser : à une école, à un gymnase, à une maison, à une salle de spectacle, à un cinéma, à un magasin de grande surface type FNAC, ou à une gare ?» La salle de spectacle est la plus souvent citée (72 fois). Viennent ensuite, presque à égalité, le cinéma, le magasin et le gymnase (environ 30 citations). Loin derrière, on trouve l'école puis la gare, la maison ne recueillant presque aucun suffrage.

L'image du bâtiment est sans conteste liée à sa fonction de service public et d'offre culturelle, les références visibles à son passé industriel étant associées à cette culture du paradoxe et de la tentative de synthèse proposée par le Centre Pompidou. C'est pourquoi le public reconnaît immédiatement la vocation culturelle du bâtiment mais reste très partagé, les uns affirmant leur goût avec une vigueur militante – parfois par provocation – et les autres s'insurgeant contre le «manque de sensualité» des lieux. D'autres portent en eux-mêmes cette fracture : «c'est trop resté garage... mais j'aime le moderne à l'intérieur». On déplore parfois, avec raison nous semble-t-il, la ressemblance de certains éléments (néons, têtes de gondole, rayonnages, bruit du bipper de la banque de prêt) avec le monde commercial déjà suffisamment uniforme. L'image de la salle de spectacle nous semble devoir être retenue comme une réussite par rapport au projet «médiathèque» : les *screens* qui une fois tendus ressemblent à des écrans, l'événement tout proche de «Lire en fête» et la salle d'animation ont donné à la bibliothèque une image moins statique, d'un équipement en prise directe avec la vie culturelle et les loisirs.

3.3.2. «Chaleureuse et froide»

Cette expression, celle-là même employée par un usager, nous semble rendre compte de l'étonnante «double face» de la médiathèque de Voiron telle qu'elle est perçue par son public.

En effet, le terme de « froide », assez peu utilisé en réponse à la question déjà citée sur l'ambiance, l'est davantage dans les parties ouvertes du questionnaire. Les personnes se ravisent parfois, se retournent, regardent le hall et affirment : « c'est tout de même un peu froid », en tempérant immédiatement leur propos « mais c'est propre, c'est moderne ». Ce mot de « moderne » est très ambivalent : il peut signifier autant la franche approbation que la plus vive critique. Mais la plupart du temps il est employé comme s'il devait excuser quelque chose : « c'est moderne, quoi... », rendre compte du caractère inexorable et quelque peu lassant des innovations. C'est souvent le cas de personnes qui avertissent dès le départ qu'elles n'ont pas d'opinion, qu'elles restent indifférentes.

Est-ce à dire qu'un fossé sépare vraiment ceux qui la trouvent « chaleureuse » de ceux qui la disent « froide » ? Rien n'est moins sûr. Car on découvre en croisant les réponses « d'ambiance » et « d'imaginaire » (question 35 citée en 3.3.1), que les uns et les autres font les mêmes choix, et mettent en dernières positions le gymnase et la grande surface, bâtiments typiquement « froids ». La comparaison avec une salle de spectacle arrive en tête dans les deux cas : peut-être ce type de bâtiment est-il alors assimilé à « froid ». Or, c'est plutôt la catégorie intermédiaire qui surprend, pour qui l'ambiance est « agréable » : le magasin arrive presque en tête, derrière la salle de spectacle. On peut donc penser que la réponse « agréable », socialement acceptable face à l'enquêteur, cache d'autres opinions plus critiques.

De même, c'est dans le groupe de ceux qui affirment aimer tous les espaces qu'on trouve le plus grand nombre de réponses « froide » (15%), et c'est dans le groupe de ceux qui rejettent tel ou tel espace qu'on trouve proportionnellement le plus de réponses « chaleureuse » (50%). On conçoit que nombre d'usagers ont fait la part entre ce qu'ils n'aimaient pas et leur impression d'ensemble, celle-ci étant plus positive. Mais on note qu'il est possible d'apprécier l'intérieur, peut-être justement parce qu'il est « froid ». Ce n'est néanmoins pas le cas des plus critiques : « c'est impersonnel, si je dis bonjour, ce n'est pas sûr qu'on me réponde, mais c'est normal, ce n'est pas le personnel, c'est dû au bâtiment. »

Ce contraste, la médiathèque l'obtient en juxtaposant un mobilier jugé massivement confortable (79 %) et des couleurs considérées par les uns comme froides et agressives (bleu et rouge) et par d'autres chaudes et gaies. Ainsi, 52,4 % des sondés se réfugient dans une réponse moyenne : à la question « aimez-vous les couleurs (sols, murs, meubles) », ils répondent « oui, assez ». Mais à chaque question de goût, on trouve aussi un grand nombre de personnes réellement passionnées et positives : 27,6 % répondent « oui, beaucoup » pour les couleurs, et

21,9 % « oui, beaucoup » pour la façade. Là encore, la réaction moyenne est la plus fréquente : 43,8 % répondent « oui, assez ». Les réactions franchement négatives se cristallisent par contre sur la façade : 30,5 % des usagers interrogés ne l'aiment « pas trop » ou « pas du tout ». Mais ce résultat doit être relativisé, car le pouvoir de réclame de la façade n'a pas joué un rôle déterminant dans la rapidité de réaction du public. On peut déclarer l'aimer et faire sa première visite plus d'un mois après l'ouverture (35 % des cas), et surtout ne pas l'aimer et venir tout de suite (23 %), ce qui est plus étonnant. Seuls 34% des usagers aiment la façade et sont venus aussitôt découvrir l'intérieur. La phrase de cet usager semble bien résumer le mouvement de balancier qui a caractérisé les réactions du public : « en y venant plus souvent, ça devient chaleureux ».

3.3.3. Des opinions passionnées

L'intérêt suscité par notre questionnaire montrait déjà que le public a à cœur de donner son opinion sur l'architecture de la médiathèque, malgré une petite proportion d'indifférents et d'utilitaristes. Qu'on soit enthousiaste ou hostile, on argumente sans se contenter de jugements de valeur.

L'opinion la plus souvent rencontrée se résume en deux mots : « ça change ». Si tous ne sont pas heureux que « ça ne fasse pas vieille bibliothèque démodée », la plupart trouve « qu'on la remarque, qu'on a envie d'entrer ». Le motif de l'éléphant (cité dans 22% des réponses) y est pour beaucoup : « bizarre », « étrange », il a attiré l'attention pendant les mois où, le store supérieur replié, on ne voyait que quatre pattes. Quelques personnes qui passaient tous les jours devant en voiture avouent s'être demandées s'il aurait un jour une tête ou non. Certains se préoccupent de l'unité architecturale de la ville – dont seul le centre est réellement homogène – en déclarant que « le verre, ici, c'est trop proche du centre ville, ça casse » ; d'autres regrettent l'absence de pastels qui auraient rappelé les façades toutes proches. Enfin, si quelques-uns se réjouissent de l'abondance de vitrages, d'autres critiquent l'utilisation de matériaux « anti-bioclimatiques », qui transforment la médiathèque en serre au premier rayon de soleil (goudron du parvis + métal + verre), et rend nécessaire une ventilation surpuissante et coûteuse. « Tout est très hygiénisé » déplore aussi un lecteur ; « il fallait des bouquins partout, dès l'entrée, des gens qui lisent, ici on dirait un café » regrette un autre ; « les pare-soleils noirs, ça m'agresse un peu ». Mais certains déclarent aussi que « l'espace de vie est très agréable : j'ai pris mes marques très facilement », ou que « les couleurs donnent envie d'y rester, on

y est bien », ou encore que « ça ne fait pas un bloc, à l'intérieur, on voit que ça a été pensé ».

Les regrets formulés par rapport à l'absence d'annexes dans les quartiers éloignés et l'absence de cabines de langues et de postes informatiques en libre consultation ne peuvent cependant être ignorés. On note que les mères de famille se méfient un peu du grand escalier pour leurs enfants, et qu'elles émettent quelques réserves compréhensibles par rapport aux marches à claire-voies : « vous comprenez, quand vous êtes une femme et que vous êtes en jupe, d'en-bas... » L'ouverture des espaces est très bien perçue, même par les sceptiques qui avouent que « ce n'est pas un défaut à partir du moment où tout le monde respecte le silence ». Nous avons nous-même constaté « la joie des enfants de venir seuls », et apprécié leurs belles réponses : « quand on est en-haut, on voit en-bas et dehors », « c'est agréable de monter des marches en bois », « dehors c'est rouge, c'est beau », ou « j'aime comment c'est coupé, le mot *média thèque* sur la façade ». Le bâtiment « fait de petits univers », « cadre silencieux » est essentiellement lieu de plaisir : « j'aime m'y promener » murmure un enfant, « pour moi, dit un adulte, une médiathèque comme ça, c'est un critère pour choisir la ville où je veux habiter ». Devant un tel répondant, voir le public de Voiron s'interroger, regarder plus attentivement sa bibliothèque et parvenir à nous confier son plaisir de venir a été pour nous, enquêteur, un véritable plaisir en même temps que la justification de notre métier.

Conclusion

De notre évaluation de la Médiathèque de Voiron découle donc une série de douze questions essentielles à la qualité des services que rendra la bibliothèque, questions qui forment comme l'ossature d'une enquête d'évaluation applicable à d'autres bâtiments :

- 1) la décision politique repose-t-elle uniquement sur l'élu ou s'appuie-t-elle aussi sur l'administration ? En d'autres termes, l'administration municipale est-elle actrice du projet ou seulement passive ? De cette question dépendent la pérennité du projet, la largesse des choix en termes de budget, la justesse de la localisation dans la ville et le fonctionnement après ouverture ;
- 2) la ville s'est-elle dotée des professionnels nécessaires à la modernisation de sa bibliothèque ? (équipe suffisante, moyens d'action, projet formalisé par écrit et voté en conseil municipal)
- 3) la concertation préalable de tous les personnels de la future bibliothèque et l'enquête auprès des futurs utilisateurs ont-elles eu lieu ? A-t-on dressé la liste des besoins et l'inventaire des collections au mètre linéaire près ?
- 4) a-t-on visité d'autres établissements et procédé à un travail de « projection dans l'espace », nécessaire à qui ne lit pas couramment des plans d'architecte ?
- 5) la programmation se contente-t-elle d'énumérer des besoins techniques ou affirme-t-elle les conceptions de ses utilisateurs ? Sa rédaction a-t-elle été confiée à un professionnel ? Le projet qu'elle définit est-il mis en œuvre ?
- 6) les estimations de surface respectent-elles les ratios proposés dans le Moniteur, ou plus généralement, a-t-on essayé de trouver des instruments de mesure objectifs des besoins (places assises, places devant poste informatique, dispositions diverses) ?
- 7) l'architecte pressenti est-il capable de dialogue et connaît-il les problématiques propres aux bibliothèques ? Veut-on privilégier son expérience (gros cabinet, réalisations avérées) ou souhaite-t-on donner sa chance à un jeune architecte ?

- 8) le bureau d'études techniques est-il fiable, l'a-t-on missionné assez généreusement pour prendre les mesures du bâtiment à réhabiliter, et pour relire les plans ?
- 9) la phase d'APS donne-t-elle lieu à des échanges de point de vue qui modifient les plans ? Et les allers-retours entre le BET et le maître d'ouvrage respectent-ils les décisions de ce dernier ?
- 10) la fréquence des réunions de chantier est-elle suffisante pour permettre une grande rapidité de réaction en cas d'erreur (mauvaise lecture de plan, par exemple), et pour faire défaire éventuellement ce qui a été mal fait ?
- 11) les objectifs cités dans le programme ont-ils été atteints (modifiés ou non) ?
- 12) le public est-il satisfait ? Les pratiques culturelles ou sociales visées ont-elles bien lieu ?

Pour ce qui est des recommandations détaillées, nous ne répéterons pas ici les constats des chapitres II.2.3, II.3 et III.1.2, qui contiennent les évaluations matérielles et les principales questions sur le fonctionnement de la médiathèque. Le bâtiment, avec ses limites, a des qualités objectives incontestables qu'a précisé la réaction du public à notre questionnaire. Ainsi, toutes les thématiques appelées « idées-force du projet »⁴³ n'ont pas pu être traitées par l'équipement actuel. Une seule de ces idées est aujourd'hui clairement opératoire, celle de privilégier les 0-25 ans. Pour ce qui est de la formation continue/aide à la recherche d'emploi et de la collaboration avec des structures ayant des fonds patrimoniaux, il semble que la nouvelle médiathèque soit davantage perçue par les partenaires comme une concurrente que comme une aide précieuse. Les partenariats restent donc à définir. Malgré tout, l'équipement trouve petit à petit sa place grâce à des manifestations culturelles de qualité qui mettent en valeur son image de « musée-salle de spectacle ».

Il nous semble qu'une bibliothèque joue pleinement son rôle lorsque le projet dont elle est issue apparaît clairement à tous, et pas seulement aux initiateurs. C'est le cas de cette structure de métal, de verre et de bois, très parlante, laissant sa place au livre comme à la rencontre humaine. Il est vrai que sa façade est sujette à débat, que ses partis pris peuvent être discutables : du moins sont-ils le résultat du projet fort et cohérent de quelques personnes très motivées qui ont su imprimer leur élan au programme. Si un bâtiment ne faisait que répondre

⁴³ In *Programme du concours*, p.11.

aux attentes juxtaposées des uns et des autres, on imagine l'agrégat d'une bibliothèque Roche-Bobois pour les nostalgiques de la fausse patine, d'une réserve purement fonctionnelle assez semblable à un supermarché pour ceux qui se définissent comme utilitaristes, sans compter une médiathèque qui ne serait qu'une immense sonothèque pour ceux qui veulent toujours davantage de CD, ou une gigantesque ludothèque pour les enfants.

Il nous semble que réussir aujourd'hui un bâtiment de bibliothèque, c'est essentiellement ne pas verser dans le simplisme : entre espace pour tous et îlots de silence, entre fonctionnalité et promenade, entre transparence et problèmes climatiques, il nous semble plus opportun de chercher des solutions de conciliation que de choisir l'un des termes à l'exclusion de l'autre. On se garde ainsi de l'éclosion d'espaces uniques, gigantesques et réellement froids, écueil évité par Charon & Rampillon parce qu'ils ont su ménager des espaces retranchés avec une série de creux et de pleins qui animent le volume de leur bibliothèque. Ainsi, comme le souligne Sylvie Fayet, il est symptomatique, et à notre sens bienvenu, de voir ressurgir les salles de lecture « à l'ancienne », en longueur et ponctuées de petites lampes individuelles, comme si le temps de lire, de réfléchir, de contempler reprenait à nouveau du sens.

Aux critiques qui ne manquent pas en matière d'architecture contemporaine, on peut prêter l'oreille sans se trahir, notamment en ce qui concerne les matériaux, les dérives « commerciales » du fonctionnement des bibliothèques, auxquelles il faut à tout prix proposer des contre-solutions originales. Une réflexion sur l'évaluation du bâtiment mène aussi à s'interroger sur les représentations mentales qui sous-tendent l'attente du public, et la nôtre. Elle pose la question de notre nostalgie, de nos facultés d'adaptation, et surtout du sens à donner à un tel lieu. Peut-être sommes-nous toujours moins prêts à accueillir sans réticence un bâtiment nouveau dans la mesure où il suit moins les « règles » connues qu'il n'en invente de nouvelles, comme le suggère Malraux à propos de l'œuvre d'art. La confiance envers nos contemporains est souvent moindre qu'envers nos illustres prédécesseurs, crédités de toutes les connaissances possibles comme d'un bon goût qui aurait fait ses preuves.

Pour que s'établisse le bon droit d'un bâtiment, son droit d'exister, sa légitimité, il faut sans doute que ses créateurs aient disparu, que les commanditaires ne puissent plus s'enorgueillir de leur acquisition, que les contemporains du chantier ne transmettent plus leur expérience de pionniers, afin que se réinvente en d'autre temps, pour d'autres motifs, une admiration due cette fois aux qualités intrinsèques du bâtiment et non aux discours qui le défendaient.

Extension possible du travail :

Un travail d'inventaire et d'évaluation nationale des bâtiments de bibliothèques municipales nous semble nécessaire. Ce mémoire n'en constitue sans doute que les prémices, car il s'appuie sur l'exemple développé et analysé d'une seule médiathèque dont la programmation, la construction - qui est une réhabilitation d'anciens bâtiments - et le fonctionnement sont édifiants à bien des égards, mais dont les traits propres limitent forcément la généralisation.

Un relevé des caractéristiques propres à chaque projet réalisé depuis dix ans sur l'ensemble du territoire permettrait de mettre en commun des données qui deviendraient réellement intéressantes sur le long terme (vieillesse des matériaux, adaptation aux nouveaux besoins, évolution des pratiques des usagers par rapport aux types d'architectures, difficultés propres aux extensions). Cet outil global et facilement accessible devrait permettre l'échange d'informations entre les futurs maîtres d'ouvrage, et assurer l'homogénéité du réseau de bibliothèques municipales en indiquant conseils à suivre et erreurs à éviter.

GLOSSAIRE

Avant-projet sommaire (APS)

Document très détaillé précisant au moyen de fiches toutes les opérations nécessaires à la construction du bâtiment. Il est remis au maître d'ouvrage par le maître d'œuvre (voir ces termes) retenu après le concours d'architecture. Dans l'exemple qui nous intéresse, ce dossier distingue 14 « lots », de la maçonnerie/consolidation jusqu'aux voiries et réseaux divers, en passant par les travaux de menuiserie, peintures, électricité et ascenseur, pour ne citer que ces aspects.

Avant-projet définitif (APD)

Fruit de l'éventuel dialogue entre maître d'œuvre et maître d'ouvrage, entre architecte et bibliothécaire, il présente une version très détaillée de l'APS, « enrichi » par ces échanges et se présente sous forme de plans (plans masse, de situation, rez-de-chaussée, étage(s), façades, coupes, réseau électricité, chauffage-ventilation).

Bureau d'études techniques (BET)

Entreprise indépendante qui fournit à l'architecte des prestations techniques permettant de garantir la constructibilité du bâtiment (mesures précises du site, capacité porteuse des sols, par exemple), ses qualités fonctionnelles (ingénieur acousticien par exemple), et son estimation financière. Le BET est en général coresponsable de la maîtrise d'œuvre avec l'architecte.

Coefficient d'occupation des sols

Coefficient qui indique le degré d'occupation d'une parcelle constructible en rapportant à la surface de cette dernière le nombre de mètres carrés de plancher hors œuvre. Par exemple, un COS de 2 indique que l'on construit 2000 m² sur un terrain de 1000 m².

Maître d'œuvre

Architecte ou groupement d'architectes qui avec l'aide du BET de leur choix réalise les études d'architecture, propose une réponse architecturale au programme rédigé par le commanditaire (ou maître d'ouvrage), et contrôle le chantier jusqu'à son terme.

Maître d'ouvrage

« Le maître de l'ouvrage est la personne morale pour laquelle l'ouvrage est construit » (Loi MOP, titre 1^{er}, art. 2). Collectivité publique ou organisme, client du maître d'œuvre. C'est le commanditaire et propriétaire du bâtiment, et par conséquent le responsable financier du projet. Dans le cas qui nous concerne, il s'agit de la municipalité de Voiron, qui réunit les élus, les personnels administratifs concernés (Service Culturel, Services Techniques), et le conservateur de la bibliothèque.

Programmation architecturale

Etude ayant pour but de préciser les objectifs de l'équipement culturel : elle précise les activités propres à la bibliothèque, les relations fonctionnelles entre ses services, évalue les surfaces nécessaires, décrit les caractéristiques techniques ou fonctionnelles attendues, instruit des diverses contraintes et exigences (sociales, urbanistiques, économiques) afin de donner au maître d'ouvrage un cahier des charges lui permettant de définir les budgets d'investissement et de fonctionnement du projet qu'il entreprend.

Cette réflexion connaît différentes phases : le préprogramme, qui est un outil d'aide à la décision pour le maître d'ouvrage ; le programme de consultation, dont les architectes amenés à concourir vont s'inspirer pour proposer leurs solutions ; l'avant-projet sommaire et le programme définitif (voir APS et APD).

Programme de consultation

Commande passée par le maître d'ouvrage au maître d'œuvre. « C'est un document contractuel d'autant plus important que la procédure des concours interdit toute concertation entre maître d'ouvrage et maître d'œuvre pendant l'élaboration des projets que les différents architectes soumettront au jury »⁴⁴. Ce document est le fruit des réflexions menées par le maître d'ouvrage (voir Programmation) sur ses besoins et les objectifs du bâtiment. Il contient une description précise des services attendus, un calendrier prévisionnel et les contraintes budgétaires.

Surface dans œuvre (SDO)

Somme des surfaces de plancher de chaque niveau. Elle comprend la surface utile (voir ce terme), la surface des circulations, des paliers, et l'emprise au sol des murs non porteurs (cloisons).

⁴⁴ A-M Chaintreau, J. Gascuel, *Votre bâtiment de A à Z...*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 2000, p. 192.

Surface hors œuvre (SHO)

C'est la surface dans œuvre à laquelle s'ajoutent l'épaisseur des murs, les prolongements extérieurs de chaque niveau (balcons éventuels), les sous-sols ou les terrasses.

Surface utile (SU)

« Elle exprime la surface nécessaire à l'exercice des activités définies par le programme »⁴⁵. C'est donc la somme des surfaces de plancher utilisées pour les activités principales : service public, locaux techniques, hall d'accueil, salle d'animation, magasins. La SU ne comprend pas les circulations (couloirs, ascenseurs, escaliers, paliers), et ne tient pas compte de l'épaisseur des murs.

⁴⁵ Ibid., p.263. Pour bien comprendre ce que désignent ces surfaces, voir le schéma très éclairant p. 264.